

PROSPECTIONS À TRÉPAIL, « LE TROU DE LA BATICAUDE » (MARNE) :  
L'ATELIER DE POTIERS ET LE SITE GALLO-ROMAIN

Xavier Deru, Bérangère Redon, Christine Louvion, avec la coll. de Pierre Allard,  
Didier Bayard, Roland Delmaire, Gilles Fronteau, Jean-Claude Paicheler, Sonja  
Willems

Association Revue du Nord | « Revue du Nord »

2003/5 n° 353 | pages 181 à 208

ISSN 0035-2624

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-du-nord-2003-5-page-181.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Association Revue du Nord.

© Association Revue du Nord. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

**XAVIER DERU, BÉRANGÈRE REDON, CHRISTINE LOUVION**  
*avec la coll. de PIERRE ALLARD, DIDIER BAYARD,*  
**ROLAND DELMAIRE, GILLES FRONTEAU,**  
**JEAN-CLAUDE PAICHELER ET SONJA WILLEMS\***

## Prospections à Trépail, « Le Trou de la Baticaude » (Marne) : l'atelier de potiers et le site gallo-romain

### I. LES RECHERCHES

#### 1.1. Découvertes fortuites et prospections systématiques

S'étendant à l'extrémité orientale de la Montagne de Reims, le site boisé du « Trou de la Baticaude » à Trépail (Marne) souffrit grandement de la tempête du 26 décembre 1999 durant laquelle de nombreux arbres furent arrachés (fig. 1). Afin d'évaluer les dégâts, J.-Y. Redon, habitant de Trépail, monta dans les bois et repéra à cette occasion des tessons de céramique à l'intérieur des racines des arbres abattus.

Le Service régional d'archéologie fut averti et Mme D. Bonnetterre se rendit sur le site. Un repérage plus extensif fut mené par M. A. Beaufort, viticulteur à Trépail, et montra l'étendue du site archéologique. Conjointement avec le Service régional et la Municipalité de Trépail, les auteurs mirent sur pied deux opérations de prospections systématiques. La première campagne se déroula du 26 février au 2 mars 2001 et la seconde du 4 au 7 février 2002<sup>1</sup>.

#### 1.2. Méthodologie

Les gisements sont constitués de cent quatre-vingt-six chablis et d'une doline (fig. 2 et 3). Les chablis consistent en des couronnes de racines avec des sédiments accrochés ; le matériel et les structures y sont

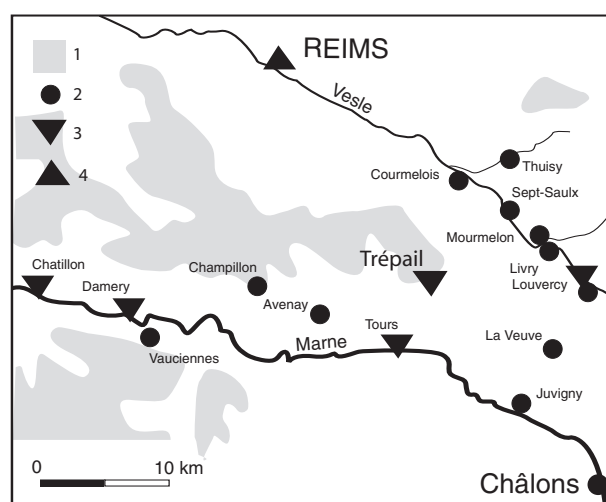


FIG. 1. — Localisation du site de Trépail et des ateliers de potiers régionaux.

1. > 200 m NGF ; 2. Ateliers isolés ; 3. Ateliers appartenant à une agglomération secondaire ou 4, urbaine.

mêlés. La doline (n° 34) est une dépression karstique ; le mobilier fut retrouvé au sommet de la cuvette et dans le fond de celle-ci. D'un point de vue archéologique, la

\*. — Xavier DERU, maître de conférences, Université Charles-de-Gaulle—Lille 3, HALMA UMR 8142 (xderu@nordnet.fr) ; Bérangère REDON, doctorante, Université Charles-de-Gaulle—Lille 3, HALMA UMR 8142 (be.redon@free.fr) ; Christine LOUVION, Service archéologique du Conseil général du Nord (chrislouvion@free.fr) ; Pierre ALLARD, Protohistoire Européenne, UMR 7041 ; Didier BAYARD, SRA Picardie ; Roland DELMAIRE, professeur, Université Charles-de-Gaulle—Lille 3, HALMA UMR 8142 ; Gilles FRONTEAU et Jean-Claude PAICHELER, maîtres de conférences, Université de Reims, Laboratoire de Géologie ; Sonja WILLEMS, IAP Vlaanderen.

1. — Nous remercions chaleureusement les deux maires successifs de

Trépail, Mme C. Guebels et M. B. Jacqueminet, Mme D. Bonnetterre et M. D. Chossenot du SRA, F. Loidant, J.-Y. Redon et K. Y. Cotto pour leur amicale collaboration, ainsi que toutes les personnes qui ont pris part aux prospections et au traitement du matériel : C. Chaidron, A. Sergent, P. Broda, P. Berland, A. Da Costa, G. Florent, S. Hautier, J. Ketels, A. Lestienne, C. Pollet, O. Szewczyk, A. Martin, N. Gasiorek, X. Brunet, Faucourt M., H. Assemat, A. Iwanczuk, A. Louis, S. Dhennin. Les dessins de la céramique sont de X. Deru, ceux du mobilier métallique de C. Serrano, celui du mobilier lithique de P. Allard. Ce travail n'aurait pu être réalisé sans l'aide efficace et cordiale de A. Beaufort.

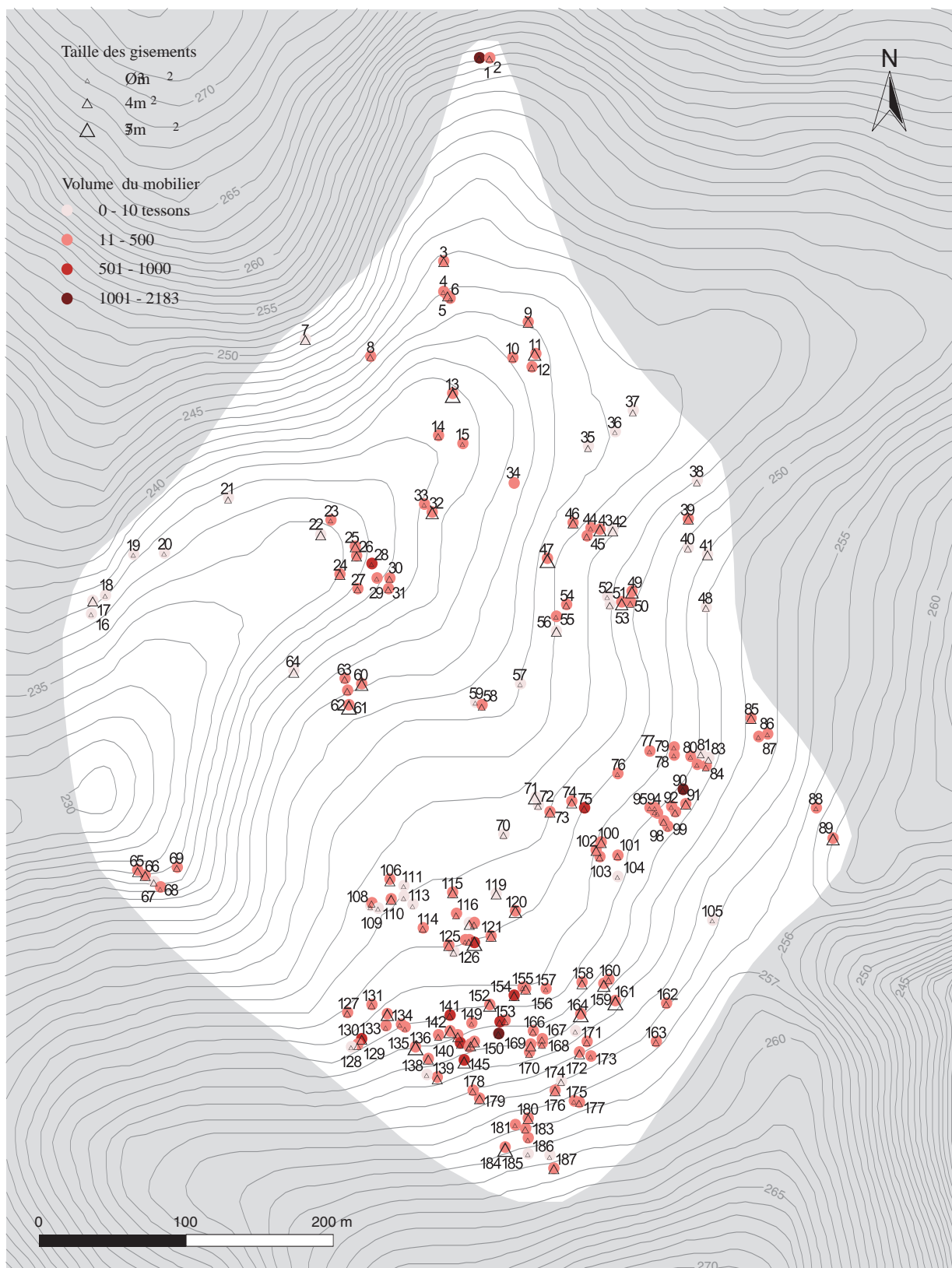


FIG. 2. — Localisation et taille des gisements, et volume du mobilier.  
(Fonds hypsométrique : MNT BD Topo, IGN). Éch. 1/4000.

localisation et la taille des gisements sont totalement aléatoires<sup>2</sup>, puisqu'elles dépendent de l'essence, de la taille et de la force de l'arbre et des bourrasques de la tempête qui ont créé des couloirs de dévastation, tout en épargnant d'autres secteurs de la forêt. Néanmoins, la localisation des chablis livrant des éléments archéologiques et la prospection systématique au-delà des points extérieurs permettent de circonscrire un site de 22 ha, dont les dimensions maximales sont de 720 m du nord au sud et de 490 m d'est en ouest.

Après avoir localisé les gisements dans l'espace, les objectifs visaient une caractérisation qualitative de ceux-ci, des structures et du matériel qu'ils recelaient, et l'acquisition des données quantitatives utiles.

Après une après-midi d'observation, une tactique de relevé fut mise au point. La forêt fut divisée en quatre zones principales (G, X, B et Y) à l'intérieur desquelles les gisements furent numérotés de manière continue. Les gisements furent mesurés, les sédiments et les structures observés furent décrits ; des croquis et des photographies accompagnent ces notes. Les matériaux de construction furent enregistrés sur place, mais non prélevés, à la différence du reste du matériel qui fut retiré de manière pratiquement complète, sinon représentative.

La position de cent soixante-neuf gisements fut levée au tachéomètre électronique à partir d'un cheminement polygonal ouvert. Malgré la densité du boisement et les conditions générales de la mesure, il est permis d'estimer à moins de 2 m l'erreur de positionnement relatif des points levés en planimétrie. Dix-huit chablis furent repérés par triangulation et orientation à partir de gisements levés à l'instrument : pour ceux-là, on évalue l'erreur de positionnement à environ 5 m. Le géo-référencement du système fut réalisé grâce à un GPS standard, ce qui implique une erreur de calage de l'ordre d'une dizaine de mètres en planimétrie (tab. 7).

Après le travail de terrain, les gisements et les structures furent enregistrés dans une base de données informatisée. Ensuite fut traité le matériel. Les objets en pierre, en métal et en terre cuite furent étudiés de manière qualitative (cf. 6 et 7), tandis que la vaisselle fit d'abord l'objet d'une détermination par catégorie, par groupes de pâtes et par types, et ensuite d'un comptage par bords, parois, fonds et anses, ainsi que d'une réduction au nombre minimum d'individus à partir des bords (NMI). C'est à partir de ces deux éléments, structures et matériels, que nous organisons la

partie analytique de cet article. Nous tenterons ensuite la synthèse des informations par l'intermédiaire d'une cartographie thématique. Celle-ci fut réalisée à l'aide d'un système d'informations géographiques (SIG).

## 2. LE SITE ET SON ENVIRONNEMENT

Actuellement, le village de Trépail se situe sur le flanc est de la Montagne de Reims, à égale distance (25 km environ) de Reims, de Châlons-en-Champagne et d'Épernay.

### 2.1. Topographie naturelle (avec J.-C. Paicheler)

Le site se trouve dans la forêt qui surplombe le village, au nord du lieu-dit de la « Croix de la Mission », dans une cuvette regroupant les lieux-dits du « Magny », des « Champs de Roue », de la « Grande Part », des « Nauzières » et du « Ploux Mirlette ». L'altitude moyenne du site est de 250 m. Le couvert forestier est assez récent, le plateau de la Montagne de Reims étant autrefois, jusqu'au début du <sup>xx</sup>e siècle, recouvert de « savarts », c'est-à-dire de landes, utilisés pour l'élevage.

La Montagne de Reims forme le relief le plus oriental des plateaux tertiaires d'Ile-de-France. De nombreuses manifestations karstiques se sont développées dans ce secteur, essentiellement dans la partie supérieure de la craie et en bordure du Tertiaire. À Trépail, l'alimentation du réseau karstique se fait surtout par les gouffres de la Bataucaude dont l'exurgence alimente le village en eau potable.

La colonne sédimentaire du Tertiaire repose sur la craie campanienne. La série stratigraphique est composée, de la base au sommet, par :

- Le Thanétien, constitué d'un ensemble calcaro-marneux surmonté par un corps sédimentaire sablo-gréseux calcaire contenant en abondance des cellules isolées de *Microcodium*.
- L'Yprésien inférieur (Sparnacien) qui se présente comme un empilement de niveaux lenticulaires très discontinus et de faciès rapidement très contrastés : sables plus ou moins argileux, blancs jaunes ou noirs ; marnes et argiles ligniteuses, lignites qui se positionnent préférentiellement au sommet de la formation. Les argiles sparnaciennes les mieux représentées sont : smectites et kaolinite, associées à une très faible proportion d'illite. À Trépail, ce Sparnacien ne dépasse pas les 15 m de puissance.
- L'Yprésien supérieur (Cuisien) qui comporte des sables fins micacés à passées argileuses, ces passées devenant plus nombreuses vers le sommet de la formation. À Trépail, le Cuisien ne montre que quelques mètres d'épaisseur. Bien développés à l'ouest de la vallée de la Livre, le Lutétien et le Bartonien sont totalement absents de la zone étudiée.
- Le relief de la Montagne de Reims est couronné par une masse argileuse à blocs de meulière dont la puissance est de 4 m environ.

2. — Sur la fig. 2, la taille des chablis fut réduite à la surface d'un triangle, la largeur et la hauteur du chablis ayant été mesurés de façon systématique.

Cette argile plus ou moins silteuse et sableuse comprend de la kaolinite associée à des traces d'illite et de smectite.

- Enfin, un placage de limon loessique quaternaire éolien nappe la surface du plateau tertiaire. Ce limon est fortement lessivé et décalcifié.

Les niveaux argileux du Sparnacien ont été utilisés en briqueterie, mais également comme matière première pour la faïencerie d'Epernay jusqu'en 1860. Pour leur part, les limons des plateaux ont été très largement exploités par endroits pour la fabrication de briques.

## 2.2. Occupation régionale

Trépail est connu pour avoir déjà livré des vestiges gallo-romains. Ainsi, au congrès archéologique de 1855, fut fait état d'une enceinte « du côté de Louvois », mais c'est surtout en 1859, à l'occasion du creusement d'une tranchée de la voie forestière qui traverse la forêt de Trépail, que furent signalées des substructions gallo-romaines, des briques, lampes et monnaies<sup>3</sup>. Enfin, en 1873, le maire du village offrit à la Société archéologique de la Marne 5 à 600 bronzes de Constantin, Constance et Dioclétien ainsi que des monnaies des *Catalauni* provenant de Trépail, d'un endroit malheureusement indéterminé<sup>4</sup>. Une carrière aussi livra en 1976 dans son front de taille occidental une dizaine de fosses qui semblent liées à l'extraction de l'argile et des tessons retrouvés dans le sable de remplissage de ces fosses, de couleur bleue, très friables et mal conservés, ainsi qu'une tuile et une brique gallo-romaines<sup>5</sup>. Au cours des dernières prospections, des tuiles romaines furent également repérées dans les vignobles, en contrebas d'une terrasse, sans que l'on puisse circonscrire le site en surface (Lambert : 734 422 ; 2 458 364).

D'autres découvertes archéologiques d'époque gallo-romaine furent aussi faites dans les communes alentour. Ainsi, à Ambonnay, commune voisine de Trépail, furent signalés<sup>6</sup> un four de potiers gallo-romain au lieu-dit du « Grand Chenêt » (qui abrite par ailleurs une crayère), un trésor monétaire de 500 monnaies gallo-romaines en bronze, associé à des substructions de la même époque près du « Monthozet », et enfin une fosse dépotoir avec deux vases gallo-romains aux « Sablières ». On peut remarquer la relative proximité de ces découvertes avec le champ d'investigation de Trépail puisque les trois sites sont situés à environ 1 200 à 1 800 m au sud et au sud-ouest

de la « Croix de la Mission » qui surplombe notre site au sud-est (fig. 2).

De même, sur la commune de Verzy, dont la forêt jouxte celle de Trépail, et notamment le site archéologique, on a découvert un habitat gallo-romain, des *tegulae* et de la céramique commune au lieu-dit de « Saint-Basle » (3 800 m au nord-nord-ouest de la « Croix de la Mission »). Par ailleurs, toujours dans un rayon de quelques kilomètres autour du site, on peut noter la présence de céramique gallo-romaine du I<sup>er</sup> siècle (au « Champ Péraigue » à 2 300 m à l'ouest de la « Croix de la Mission ») et d'un statère en or augustéen trouvé près de la ferme de Vertuelle (dans la source du ruisseau de La Trinité, à 2 500 m à l'ouest de la « Croix de la Mission ») sur la commune de Louvois.

L'agglomération secondaire la plus proche se trouve au bord de la Marne, à 8 km de Trépail. Connue sous le nom de « Socotte », elle comporte des *villae*, un *fanum*, mais aussi des fours de potiers le long d'une voie romaine reliant Tours-sur-Marne à Condé-sur-Marne<sup>7</sup>.

Aucune voie passant par Trépail n'est recensée, mais on connaît le fameux « Chemin de la Barbarie » parcourant le flanc de la côte d'Ile-de-France autour de Verzy. Or une voie antique fut repérée à Ambonnay au lieu-dit de la « Barberie » (à 1 200 m du centre du village en direction de Bouzy)<sup>8</sup>. La similitude des noms peut nous faire penser à un chemin correspondant à celui de l'autre flanc et qui ferait lui aussi le tour de la Montagne de Reims, traversant ainsi le village de Trépail. De même, on connaît un ancien chemin de terre à Louvois au lieu-dit des « Charbonniers », au nord de la Neuville-en-Chaillois. Toutefois, il nous paraît difficile de reconstituer le réseau viaire de la région de Trépail à partir de ces deux seuls tronçons de voies.

Le village de Trépail est ensuite mentionné dans les sources écrites du Haut Moyen Âge (polyptyque de Saint-Remi)<sup>9</sup>. Au niveau archéologique, des tuileries médiévales ont été repérées pendant les prospections à environ 300 m à l'est de la « Croix de la Mission », directement sous la crayère (Lambert : 734 610 ; 2 458 692). Une dizaine d'arbres y avaient été déracinés par la tempête, mettant au jour des tuiles et quelques tessons de céramique. La terre est à cet endroit moins argileuse que sur le plateau, plus

3. — E. de BARTHÉLÉMY, dans *Annales de la Marne* (1868), p. 254-256.

4. — *Courrier de Champagne* (septembre 1873).

5. — Rapport de J.-M. Sauget d'après la découverte fortuite de J.-M. Lorin (Dossier « Trépail », SRA, Châlons-en-Champagne), dans *Gallia* 35-2, 1977, p. 411.

6. — Dossier « Ambonnay » au SRA de Châlons-en-Champagne.

7. — AMANDRY, CHOSSENOT 1989 ; DERU 1996b.

8. — Dossier « Ambonnay » au SRA de Châlons-en-Champagne.

9. — DEVROEY 1984. Website: St. Guérault, *Présentation des polyptyques*, dernière mise à jour 25-02-03 (consultation 25-11-03).



blanche et jaune. Le terrain est accidenté par de nombreuses structures sous-jacentes. L'examen des tessons et des tuiles permet de les dater des environs du XIV<sup>e</sup> s.

Enfin, cette même activité de fabrication de tuiles dans la forêt de Trépail est connue grâce à des baux du XIX<sup>e</sup> s. conservés à la mairie de Trépail. On peut ainsi signaler la présence d'une tuilerie en 1823 au lieu-dit des « Sièges de Billy », près de la « Cendrière », à environ 500 m à l'est de la « Croix de la Mission », en direction de Villers-Marmery. Entre les deux, se trouvait d'ailleurs le lieu-dit de « la Plaine » où, selon le bail de 1858, l'adjudicataire des tuileries pouvait prendre de l'eau dans les étangs de « Saint-Basle ». Depuis 1892 au moins, était également exploitée la carrière d'argile ligneuse où furent réalisées les découvertes de 1976. Pour finir, il convient de signaler une glaisière (qui a donné son nom au terrain) située directement au sud de la « Croix de la Mission »; d'après un bail de 1818, on y extrayait de l'argile pour le dégraissage des étoffes.

Ainsi, le site de Trépail semble avoir connu depuis l'époque gallo-romaine et tout au moins jusqu'au XIX<sup>e</sup> s. des activités liées à ses ressources en argile.

### 3. LES STRUCTURES

Arrachées du sol, visibles par en dessous, partiellement et verticalement, entremêlées de racines, les structures ne se sont pas dévoilées aisément. Les vestiges qui furent relevés demeurent mal identifiés, difficiles à interpréter et restent des éléments ponctuels dans leur environnement.

Toutefois, il y a fort à parier que la totalité, ou presque, du mobilier provient de structures excavées. En témoignent souvent les concentrations de matériel à l'intérieur de la surface du chablis. Rarement la fosse se dessine clairement sur le substrat, comme sur le gisement 163 (fig. 3), ou montre son profil sur l'épaisseur du chablis.

#### 3.1. Les vestiges de construction

Des vestiges construits furent également examinés. Plusieurs tronçons de murs furent relevés, mais leur orientation ne peut être restituée. Ce sont généralement de gros blocs de meulière (L 0,25-50 m) qui marquent ces structures : 9, 14, 38, 74, 100, 114, 123, 154, 161 et 186. Sur le chablis 186, on voit un alignement simple de quatre blocs et sur 100, on observe ces blocs sur deux rangs (fig. 3). Ailleurs, ce sont des couches de mortier de tuileaux qui fournissent les

indices de constructions : 14, 24, 44, 52, 67, 90, 103, 124, 160, 161, 165 et 180. À deux endroits (14 et 44), on observa sur l'épaisseur du chablis une stratigraphie qui témoigne de l'emplacement de sols. Plus régulièrement, des amas abondants de tuiles, *tegulae* et *imbrices*, peuvent indiquer l'emplacement de constructions, à condition qu'ils ne soient pas marqués par le feu ou associés à des indices de fours : 24, 38, 44, 52, 67, 90, 103, 124, 160, 161 et 180.

Dans le négatif du chablis 187, furent mises au jour sur une faible surface et profondeur, six assises d'un mur de *bipedales* (côté 0,58 m), surmonté de fragments de tuile (fig. 3). Ce mur est à peu près orienté est-ouest et l'angle oriental est taillé en biseau (angle inférieur à 45°). L'emploi de *bipedales* est propre aux constructions thermales, mais ces dalles pourraient témoigner ici d'une fabrication locale.

#### 3.2. Les vestiges de four

Les structures de cuisson sont en général marquées par de la terre rubéfiée, de la terre noire et des fragments de tuile montrant des traces de recuisson. Vu la quantité de céramiques présentes sur le site, on a identifié ces vestiges à des fours de potiers, ce qui peut paraître dans quelques cas exagéré, mais semble acceptable dans une analyse quantitative.

Vingt-cinq gisements étaient caractérisés par une masse de terre rubéfiée et régulièrement associés à des tuiles, quelquefois noircies ou vitrifiées (fig. 3) : 7, 16, 18, 21, 22, 29, 49, 50, 51, 53, 62, 64, 71, 91, 97, 99, 106, 107, 109, 113, 133, 143, 148, 170 et 176. Nous pourrions également leur joindre les chablis 122, 130, 140, 142 et 146, où la quantité de terre rubéfiée est pourtant moins présente. Le chablis 91 mérite une mention particulière (fig. 3). On y observa six assises de *tegulae* dont la partie droite est fortement noircie et dégradée par l'action du feu. Dans la fosse de ce chablis, la terre est noire.

#### 3.3. Les éléments d'enfournement

Trente-trois fragments de support de cuisson furent recensés, ce qui fut réduit à vingt-deux individus au minimum. Deux types sont représentés (n° 1 et 2), mais le premier semble nettement plus abondant. Ces supports ressemblent à des couvercles, mais leurs surfaces conservent des traces de tournage et de cuissons multiples. D'autres supports furent déjà observés dans deux ateliers rémois, celui de « l'imprimerie Debar » et celui de la « rue de l'Equerre », tous deux spécialisés dans la production de pots en *terra rubra* enfumée (TR3)<sup>10</sup>.

10. — X. Deru, étude en cours.





FIG. 3. — Les chablis 50, 91, 99, 100, 163 et 187. Les groupes de pâtes « Trépail 1 et 2 », éch/ 250  $\mu$ m (lumière naturelle).



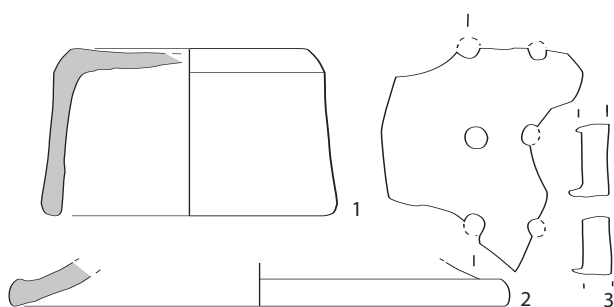


FIG. 4. — Les supports et éléments d'enfournement.  
Éch. 1/3.

#### Catalogue (fig. 4)

1. Support de cuisson de forme cylindrique (n° inv. G51,2; prov. 146).
2. Support de cuisson en forme de couvercle (n° inv. Y19; prov. 118).
3. Fragment de tuyau circulaire, percé par des trous de 0,7-8 cm; S gris, semblant fortement cuit; d. env. 10 cm (n° inv. G82.1; prov. 184).

#### 4. LA CÉRAMIQUE

D'après les données quantitatives qui totalisent 28 464 tessons (NMI : 3 291, fig. 5), trois catégories de céramique montrent une représentation nettement supérieure aux autres : la céramique belge (TR/TN), la céramique commune claire (CC) et la céramique rugueuse sombre (RUB). Il semble que ce sont les trois catégories produites au sein des ateliers. Il se pourrait pourtant que des catégories mineures aient pu faire l'objet d'une fabrication locale ou régionale (DST, FRB, DR et MDA) et que les trois catégories majeures comportent également des exemplaires commercialisés. Nous présenterons rapidement les catégories non locales et nous en donnerons quelques illustrations ici, et plus tard dans la présentation de cinq contextes de référence (cf. 5). Ensuite nous discuterons des productions.

##### 4.1. Le mobilier non local

##### 4.1.1. Terre sigillée (TS), céramiques engobée (EN), métallescente (MT) et fine régionale sombre (FRB)

Cinquante-sept tessons de terre sigillée furent ramassés (NMI : 12). Six tessons (NMI : 1) provien-

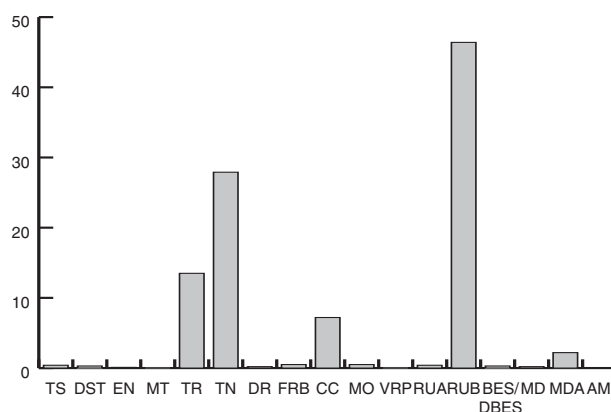


FIG. 5. — Quantité relative des catégories de céramique  
(NMI : 3291).

nant du Sud de la Gaule, onze (NMI : 2) du Centre et cinq présentent des pâtes calcaires de l'Est. L'Argonne domine le marché avec vingt-trois tessons et sept individus au minimum. Quatre ou cinq tessons argonnais datent du Bas-Empire. Le répertoire ne comporte pas de particularités.

Seulement dix-neuf tessons de céramique engobée furent recueillis (NMI : 2) ; ce sont pour la plupart des produits argonnais, à l'exception d'un qui pourrait provenir de Rhénanie inférieure. Les huit tessons de céramique métallescente appartiennent à des gobelets argonnais. Un tesson de paroi (n° inv. X31,7-1 ; prov. 58) pourrait être attribué à un bol « Chenet 323 » de Jaulges-Villiers-Vieux.

La céramique fine régionale sombre (FRB) n'est pas mieux représentée (total 23 ; NMI : 14) et ne semble pas produite sur place. Son répertoire comporte des gobelets à court col concave et lèvre en bourrelet (FRB *Reims* P8) et des imitations de gobelet à bord en corniche (FRB *Stuart 2sim.*) et à col tronconique (FRB *Niederb. 33sim.*).

##### 4.1.2. La dérivée de terre sigillée tardive (DST) (avec J.-C. Paicheler, G. Fronteau et D. Bayard)

Présente dans quelques chablis et associée à la terre sigillée argonnaise tardive, la dérivée de cette dernière compte trente-six tessons (NMI : 9) (fig. 6). Cette catégorie n'est guère connue en Champagne à la différence des régions plus septentrionales<sup>11</sup>. À Reims par exemple, sur le chantier Rockfeller où les niveaux tardifs sont bien attestés, on n'en compta que trois individus sur cent quatre-vingts de terre sigillée du Bas-

11. — BRULET, MISONNE 2000.



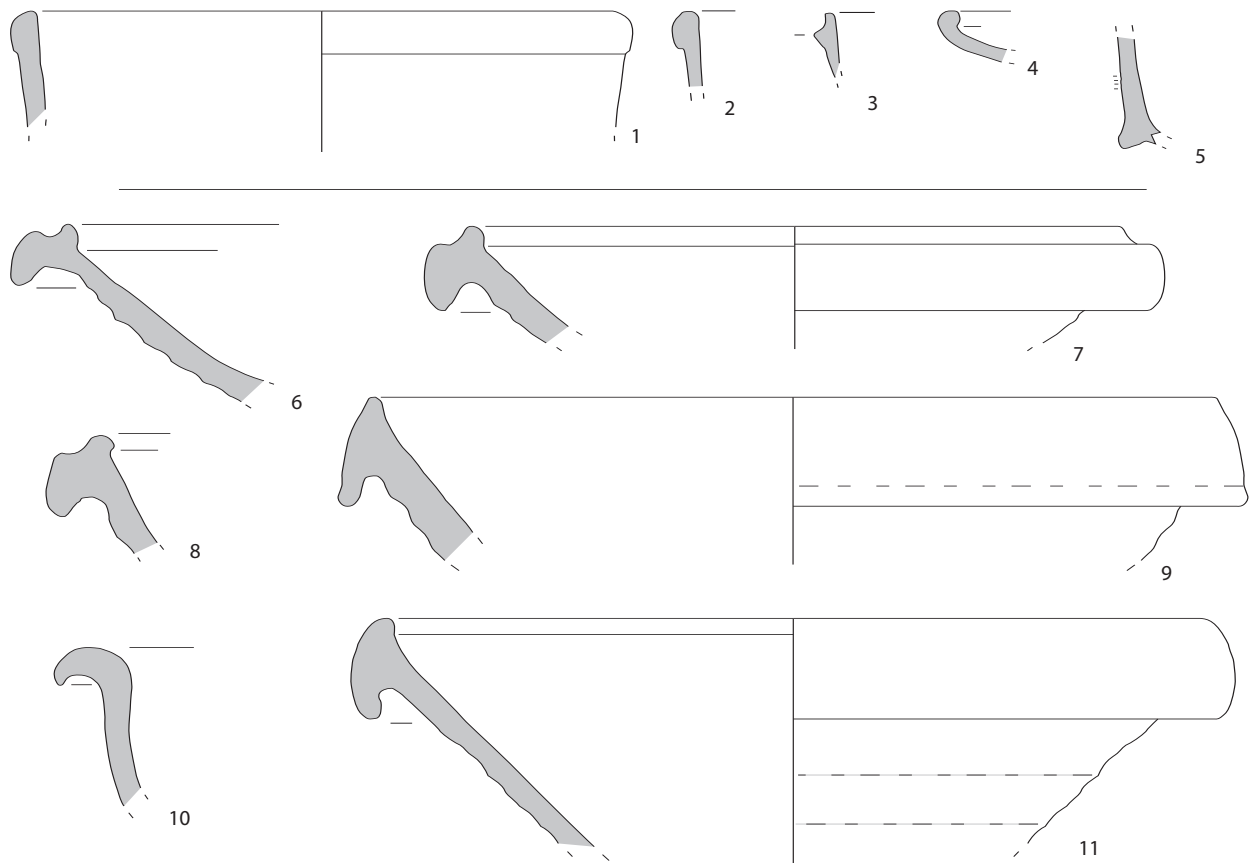


FIG. 6. — La dérivée de terre sigillée tardive (DST) et les mortiers (MO). Éch. 1/3.

Empire<sup>12</sup>. Toutefois, le groupe de pâtes isolé à Trépail appartient au groupe champenois, bien qu'il se distingue des deux groupes des productions locales assurées (cf. *infra*).

Groupe de pâtes A: la surface est revêtue d'un engobe couleur orange rougeâtre luisant, poreux et ayant tendance à s'écailler; la pâte présente des teintes généralement claires, jaune chrome moyen, à orangées. L'argile comporte des inclusions de quartz de petite taille en fréquence modérée, des inclusions clairsemées d'argilite orange et d'oxyde de fer de petite taille et en fréquence clairsemée qui la caractérisent, ainsi que quelques rares petites inclusions noires. Sous le microscope et à l'aide d'une analyse d'image, nous pouvons préciser cette caractérisation. Les quartz des trois échantillons de DST-A ont une répartition granulométrique simple avec une diminution progressive de la proportion d'éléments vers les dimensions les plus importantes. Il y a généralement une nette diminution du nombre d'éléments à partir de

60  $\mu\text{m}$  et la quantité d'éléments supérieurs à 150  $\mu\text{m}$  devient très faible.

Le répertoire compte principalement des imitations de bols décorés à la molette Chenet 320. Ces molettes ne pouvant être illustrées en raison de leur état de conservation correspondraient aux groupes 2, 5 ou 7 de Hübener. Des exemplaires de Chenet 303 (?), 324, 327, 328, 329-330 et d'une forme fermée furent également inventoriés.

#### Catalogue des molettes (non illustré)

1. Tesson d'une dérivée de sigillée d'Argonne, pâte beige très clair à crème (couleur Pantone E 6-9), avec des inclusions fines de chamotte (moins de 0,5 mm) et une grosse inclusion de 1 à 2 mm rosée (chamotte), beau vernis rouge-orangé brillant usé, laissant apercevoir quelques casiers d'une molette incomplète que l'on pourrait classer dans le groupe 5 de Hübener (n° inv. G2,2; prov. 159).
2. Petit fragment d'une dérivée de sigillée d'Argonne, pâte beige très clair à crème jusqu'à 2 mm des bords, rosée à l'intérieur, vernis orangé clair usé mais de bonne qualité, décoré d'une molette incomplète non identifiable, composée d'une double

12. — X. DERU, « La céramique », dans BALMELLE, en prép.

rangée de petits carrés, attribuable au groupe 2 de Hübener (n° inv. G4, 4; prov. 158).

3. Petit fragment d'une dérivée de sigillée d'Argonne, pâte beige très clair à crème, vernis rouge-orangé brillant (couleur proche de Pantone E 50-1), décoré d'une molette mal venue assez étroite (5 mm au maximum). Le décor, difficilement restituable se rapproche des groupes 5 ou 7 de Hübener (n° inv. G4, 5; prov. 158).

#### 4.1.3. Les mortiers (MO) et les céramiques communes claires (CC) (avec S. Willems)

Seulement vingt mortiers (MO) furent individualisés, c'est pourquoi nous les avons exclus des productions locales, bien qu'ils appartiennent au groupe de pâtes champenois (fig. 6, 6-11). Ce groupe est hétérogène, mais se caractérise par une pâte et une surface claires, voire blanches. Les inclusions de quartz dominent le spectre minéralogique et sont accompagnées de grains d'oxyde de fer rouge ou noir et quelquefois de chamotte. Treize mortiers appartiennent au type à collerette horizontale (Gose 455-62) et quatre à la forme plus récente à collerette verticale (Gose 451).

Les céramiques communes claires (CC) regroupent principalement des cruches et des pots à provisions. Cette catégorie est fort bien représentée sur le site, car elle fait partie des productions locales. Trente-deux individus seulement ne sont pas attribués aux ateliers parce que les types sont peu représentés et qu'ils ne fournissent pas de ratés de cuisson. La plupart d'entre eux appartiennent néanmoins au groupe de pâte champenois.

#### 4.1.4. Les céramiques à vernis rouge pompéien (VRP), rugueuses claires (RUA) et sombres (RUB)

Comme nous le verrons par la suite, l'atelier de potiers consacrait une partie de ses activités à la production de céramiques à feu, en particulier de céramique rugueuse sombre. Il est donc difficile de distinguer les céramiques locales utilisées sur place des simples rebuts de fabrication et nous ne pouvons que noter quelques récipients étrangers utilisés sur place pour la cuisson des aliments.

La céramique à vernis rouge pompéien (VRP) ne compte qu'un seul tesson qui semble appartenir à la forme *Blicquy* 5. Les céramiques rugueuses claires (RUA) sont aussi faiblement représentées avec quarante-deux tessons pour douze individus, la plupart au demeurant indéterminés.

Pour la céramique rugueuse sombre, nous devons signaler un groupe de pâtes particulier : le groupe des céramiques « craquelées bleutées » (RUB-CRBL). Ce

groupe de pâtes fut souvent confondu avec une catégorie et la région de production de ces céramiques reste toujours discutée<sup>13</sup>. La surface de ces céramiques est généralement luisante, en partie noir gris et en partie « craquelée bleutée », c'est-à-dire que la surface a subi un tressaillage, le fond est gris blanc et les tressaillures sont bleues<sup>14</sup>. La pâte présente des teintes gris blanc à gris brun clair. Elle est dure et la cassure est irrégulière à sub-conchoïdale. Le dégraissant est peu abondant. Il est constitué d'inclusions de quartz de taille petite à moyenne en présence clairsemée à modérée et de quelques inclusions de magnétite et d'autres blanchâtres. Une dizaine de tessons seulement furent mis au jour, pour cinq individus. Quatre de ces derniers appartiennent au pot à lèvres en bandeau avec sillon médian et gorge interne, le cinquième à une jatte. Il semble que ces récipients datent du Bas-Empire.

#### 4.1.5. Les céramiques modelées : type Besançon (BES) et dérivées (DBES), céramiques modelées sombres (MD) et claires (MDA)

La céramique de type Besançon (BES) est une céramique modelée, dont la lèvre est revêtue d'un engobe micacé<sup>15</sup>. La pâte grossière présente le cortège minéralogique caractéristique du Centre de la France. Son répertoire se compose de quelques formes, dont le pot à lèvres épaisses et rainurées est la principale. Les dérivées (DBES) sont des productions régionales, tournées, qui présentent le type de pot précédent avec la lèvre revêtue d'un engobe micacé. Deux individus de pot de type Besançon et dix de dérivés ont été recueillis sur le site. Ils témoignent de l'usage de récipients importés dans la cuisine du début de l'Empire.

Les céramiques modelées se partagent en deux groupes. Le premier (MD) rassemble des céramiques que l'on retrouve dans des contextes de la fin de l'âge du fer et de la période augustéenne ; la cuisson de ces céramiques est rudimentaire et donne un aspect sombre, quelquefois hétérogène, aux récipients. Ce groupe compte vingt-quatre tessons pour dix individus au minimum. Le second groupe rassemble 2400 tessons (NMI : 71) et doit faire l'objet d'une nouvelle caractérisation. Jusqu'à présent, nous n'y avons pas été confrontés de manière claire à Reims ou sur d'autres sites champenois. Il s'agit de céramique modelée claire, identique aux *dolia*, mais comportant un répertoire beaucoup plus étendu. Il faut donc créer une catégorie de céramique modelée, cuite en mode A (MDA), dont les *dolia* forment la majorité de l'effectif.

13. — X. DERU, « La céramique craquelée bleutée », dans BRULET, FELLER 2003, à paraître.

14. — CHOSSENOT 1994 ; CHENET 1941, p. 107-108.

15. — TYERS 2001.

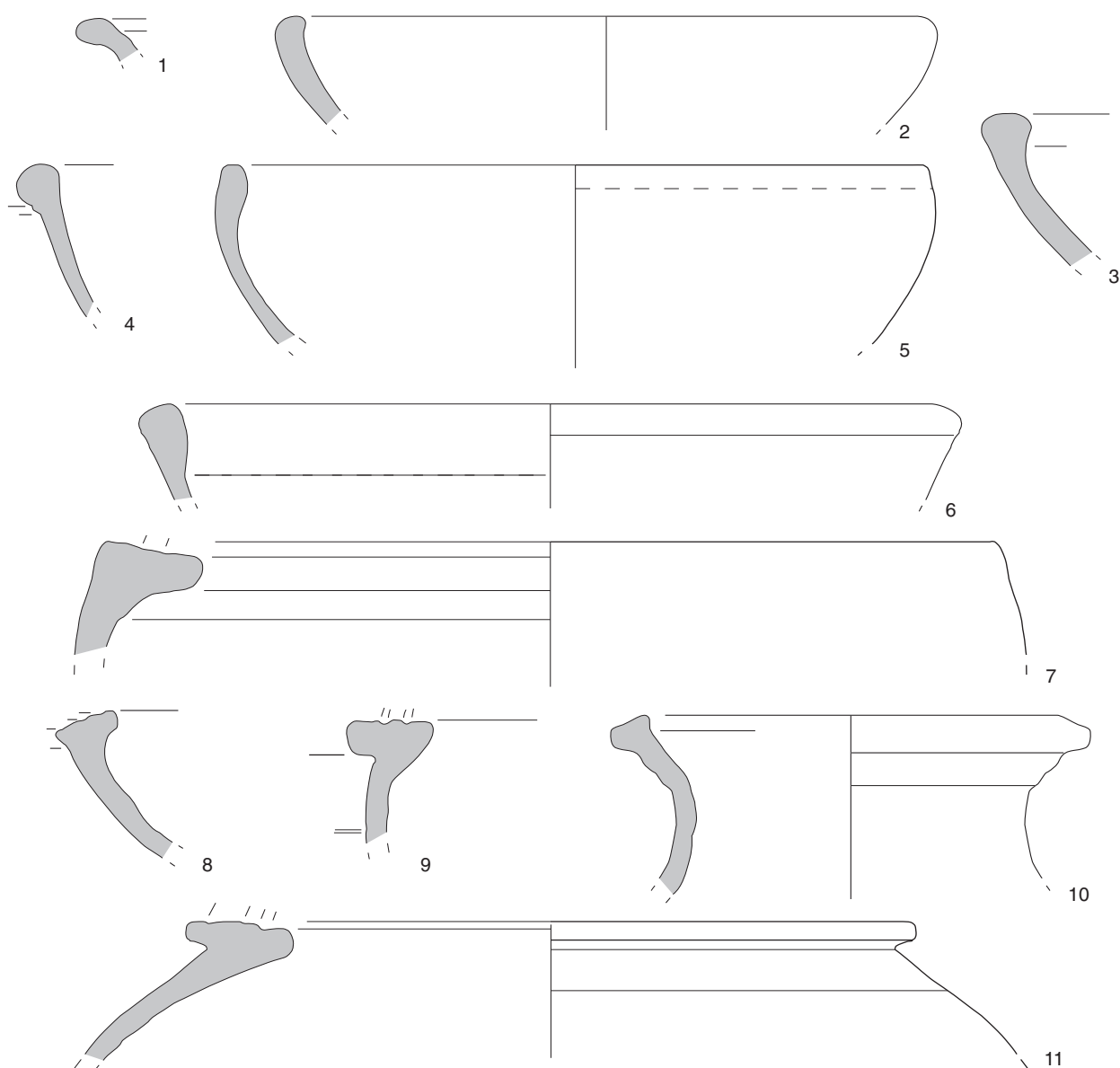


FIG. 7. — La céramique modelée cuite en mode A (MDA). Éch. 1/3.

Le groupe de pâte pour cette catégorie est homogène sur le site : nous l'appellerons « Champagne A » (MDA-CHAM-A). La surface est brun orange très clair, avec l'apparition de plus grosses inclusions ; la pâte est de la même couleur que la surface et présente régulièrement un cœur gris jaune clair et plus rarement gris noir. Les inclusions sont grossières ; elles comptent des grains d'argilite (jusqu'à 5 mm) claire ou orangée et des oxydes de fer généralement petits, mais pouvant également atteindre 5 mm ; les inclusions de quartz sont fines et semblent modérées à abondantes.

D'un point de vue quantitatif, le répertoire est dominé par les *dolia* à lèvre aplatie et rainurée (Gose

356-8, fig. 7, 11), mais comprend dans des effectifs faibles de grandes jattes de forme variée (n° 2-9) et même un type de grande cruche (n° 10). Il est à noter que les lèvres des récipients 5, 9 et 11 conservent des traces de poix. D'après les associations au sein des gisements, il semble que ce répertoire, en-dehors des *dolia*, date plutôt du 1<sup>er</sup> s., peut-être même de la seconde moitié de ce siècle.

#### 4.2. Les productions

Le répertoire des productions est déterminé par les ratés de cuisson, la quantité des exemplaires et l'association à des structures de cuisson (cf. 3.2).



#### 4.2.1. Caractérisation minéralogique (avec J.-C. Paicheler et G. Fronteau)

Bien que dix-huit échantillons aient fait l'objet d'une analyse physico-chimique, nous ne pouvons actuellement fournir qu'une caractérisation macroscopique et minéralogique<sup>16</sup>. Sous la loupe binoculaire, l'argile pour ces productions n'est pas homogène et appartient globalement au groupe de pâtes champenois. Les différences entre les échantillons sont marquées par la taille et la fréquence des inclusions de quartz et d'oxyde de fer.

L'observation de neuf lames minces, ainsi qu'une analyse d'image, a permis de distinguer deux groupes au sein des productions :

TRÉPAIL 1 (fig. 3) : Les quartz des échantillons de ce lot ont une répartition granulométrique bimodale avec d'une part de petits quartz (comme dans le groupe DST-A, c'est-à-dire avec une taille comprise entre 0 et 60-70 µm), mais aussi une seconde classe de grains (entre 70 et 200 µm) dont le mode est centré sur 100 µm.

TRÉPAIL 2 (fig. 3) : Les quartz des échantillons de ce lot ont une répartition granulométrique complexe. On y retrouve les petits quartz (0-150 µm) mais également des quartz plus grossiers allant jusqu'à 600-650 µm. Ces gros quartz semblent être répartis en deux groupes : un premier mode avec des éléments compris entre 150 et 300 µm et un second, composé de rares mais gros éléments : 300-650 µm.

Malgré le faible nombre d'échantillons, une répartition claire des catégories dans ces deux groupes conduit à quelques informations intéressantes<sup>17</sup>. En effet, les cinq échantillons de céramique belge (TR/TN) appartiennent au premier groupe ; dans le second groupe entrent deux échantillons de céramique rugueuse sombre (RUB) et deux de céramique commune claire (CC). Comme nous le verrons, la céramique belge correspond globalement aux productions du I<sup>er</sup> s. et la céramique rugueuse sombre à celles du II<sup>e</sup> s. ; la céramique commune claire est fabriquée durant toute la période d'activité. L'argile à l'origine est identique et les deux groupes témoignent de traitement différent de celle-ci. Pour la céramique belge, au I<sup>er</sup> s., l'argile est lavée plus soigneusement, on en retire les inclusions les plus grossières. Au II<sup>e</sup> s., on laisse ces dernières inclusions dans la pâte : la céramique

rugueuse sombre, céramique réservée à la cuisson des aliments, ne nécessite pas de soin particulier et au contraire, demande suffisamment de dégraissant pour résister aux chocs thermiques qu'elle subit dans son usage quotidien. Les deux autres échantillons du groupe 2 appartiennent également à la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. (CC indéterminé, fig. 10, 3). Pour la céramique commune claire, les potiers auraient donc peut-être utilisé indifféremment la terre de l'un ou l'autre groupe, préparée pour la production dominante de l'époque, soit la céramique belge au I<sup>er</sup> s., soit la rugueuse sombre au II<sup>e</sup> s.

#### 4.2.2. La terra rubra (TR) et la terra nigra (TN)

La céramique belge associe *terra rubra* et *terra nigra*, et différentes sous-catégories selon le traitement de surface, lissage (TR2), engobage (TR1a/b), et enfumage (TR3) (tab. 1)<sup>18</sup>. 3 296 tessons (NMI : 916) de *terra nigra* furent comptés et 2 604 tessons (NMI : 447) de *terra rubra*, soit 40 % du nombre total des individus récoltés. En plus de cet argument quantitatif, les ratés sont suffisamment abondants pour valider l'existence d'une production locale.

Sur le plan technique, l'argile et les techniques de fabrication ne se distinguent pas des autres productions champenoises, mais appartiennent au groupe local 1. Le répertoire morphologique est plus complexe à établir. Certaines formes présentent des ratés de cuisson ou sont très nombreuses. Par exemple, les formes TR/TN A1, A5, A38/39, A41/42 ou P5-7 comptent respectivement 185, 224, 195, 222 et 76 individus au minimum. Par contre, un certain nombre de formes appartiennent au groupe de pâtes champenois, mais ne comptent que quelques individus, peu ou pas de ratés de cuisson. Dans le cadre général du site, nous pensons toutefois pouvoir assimiler ces dernières aux productions avérées.

#### Les estampilles

On peut facilement accepter que les potiers dont les estampilles furent retrouvées à Trépail ont travaillé sur le site. Néanmoins, un doute peut être émis à propos d'Attissus (n° 5) dont des estampilles de même graphie sont attestées dans l'atelier Saint-Remi à Reims<sup>19</sup>. Des estampilles de graphie différente d'Assinnois (n° 3-4) et de Namanto (n° 24) furent également retrouvées dans l'atelier de Reims, ainsi qu'une de Bolio (n° 6) dans l'atelier de Thuisy<sup>20</sup>. On

16. — Ces analyses visent la caractérisation chimique des productions champenoises. Elles comptent au total cent quarante-huit échantillons provenant de douze ateliers différents. Elles sont réalisées au laboratoire de l'Université de Berlin par le professeur G. Schneider et les docteurs S. Biegert et G. Rasbach.

17. — Un échantillon de cruche (CC Gose 366-70) n'entre pas dans un

de ces deux groupes. Il pourrait s'agir soit d'un troisième groupe local, impossible à caractériser actuellement, soit d'un tesson exogène.

18. — DERU 1996a.

19. — DERU, GRASSET 1997.

20. — DERU 1996a, 309-310.

Dénomination	Catégorie	Type
Assiette à paroi simple et bord triangulaire	TN	A1
Assiette simple à lèvre en bourrelet	TR1A	A2
Assiette simple à lèvre de section carrée avec un ressaut	TR1a	A
Assiette à paroi évasée, lèvre épaisse de section carrée	TN	A
Assiette à paroi moulurée et lèvre en bourrelet, ressaut au tiers inf.	TR1A	A5
	TR1B	A5
	TN	A5
<i>Idem</i> , bandeau mis en retrait	TR/TN	A6
<i>Idem</i> , deux bandes concaves	TN	A7
<i>Idem</i> , rupture sup. et face interne droite	TR1B	A8
<i>Idem</i> , rupture sup. et face interne concave	TN	A9
<i>Idem</i> , sillon médian	TN	A12
<i>Idem</i> , face interne lisse	TN	A13
Assiette à lèvre triangulaire, face interne lisse	TR1B	A14
Assiette moulurée à lèvre triangulaire, face interne droite	TR	A17
Assiette moulurée à lèvre triangulaire, face interne convexe	TR	A18
	TN	A18
Assiette moulurée à paroi évasée, lèvre en bandeau concave	TN	A22 (?)
<i>Idem</i> , à lèvre en bourrelet	TR	A23 (?)
Assiette moulurée à lèvre triangulaire attachée à la paroi	TR	A27 ?
Assiette à lèvre triangulaire attachée à la paroi, face int. concave avec ressaut	TR1A	A31
	TN	A31
Assiette à lèvre triangulaire attachée à la paroi, face int. concave avec sillon	TR	A32
Assiette à lèvre triangulaire attachée à la paroi, face droite	TR	A34
Assiette à paroi droite évasée	TR/TN	A36
Assiette à paroi droite évasée, avec fin ressaut sup.	TR	A37
Assiette à paroi droite évasée, à pincement interne	TR2	A38
	TN	A38
Assiette à paroi évasée, à pincement interne et face externe concave	TN	A39
Assiette à paroi concave et relativement verticale	TN	A41
<i>Idem</i> , paroi plus évasée	TN	A42
<i>Idem</i> , pied porteur	TR	A43
<i>Idem</i> , à lèvre à une inflexion	TN	A45
Assiette dérivée des assiettes moulurées	TR	A51
Assiette à collerette	TN	A54
Coupe campaniforme à paroi moulurée	TR	C3
Coupe évasée à lèvre en bourrelet	TR1a	C4
	TN	C5 ?
Coupe campaniforme à rebord vertical	TR	C8
	TN	C8
Coupe à collerette	TR	C13
	TN	C13
	TN	C14
Bol à collerette	TN	B1
Bol caréné, à lèvre simple	TN	B14
<i>Idem</i> , à lèvre en bourrelet	TN	B17
Bol à profil en esse, à lèvre simple	TN	B21
<i>Idem</i> , à lèvre épaissie	TN	B22
Gobelet cylindrique	TR1a	G3
Calice à paroi droite	TR1a	KL1
Calice à paroi supérieure enflée	TR1a	KL3
Large bol à lèvre triangulaire	TR3	KL20
Large bol à petite lèvre en bourrelet	TR1a(?)	KL23
Large bol à lèvre en bourrelet	TN	KL24
Pot à lèvre oblique	TN	P1
Pot ovoïde à lèvre oblique	TR3	P5 (?)
Pot élancé à lèvre oblique et filet sous la lèvre	TR3	P6
Pot élancé à lèvre oblique	TR3	P7
Pot à lèvre en amande	TR3	P20
	TR3/1c	P20
Pot à lèvre à une inflexion, épaule marquée par un ressaut	TR1c	P
Pot à lèvre dorée et décor de barbotine sur la paroi	TR1d/DR	P23
	TR/DR	P23
	TR1c/DR	P23
Pot cintré à lèvre oblique	TR3	P29
Pot à large ouverture à petite lèvre oblique et ressaut au tiers sup.	TR3	P30/31
<i>Idem</i> , avec sillon au tiers sup.	TR3	P31
Petit pot à bord rentrant	TN	P33
Pot à col concave et lèvre épaissie	TN	P36-37
	TN	P36-38
	TN	P39
Pot à haute lèvre concave effilée	TN	P46-54
<i>Idem</i> , col dans l'alignement de la paroi	TN	P51
<i>Idem</i> , la lèvre n'est pas effilée	TN/DTN	P52
Pot biconique	TN	P54
Pot à court col concave et petite lèvre en bourrelet	TN/FRB	Reims P8
Bouteille à col moyen	TN	BT1

Tableau 1. — Les productions de céramique belge, terra rubra (TR) et terra nigra (TN).

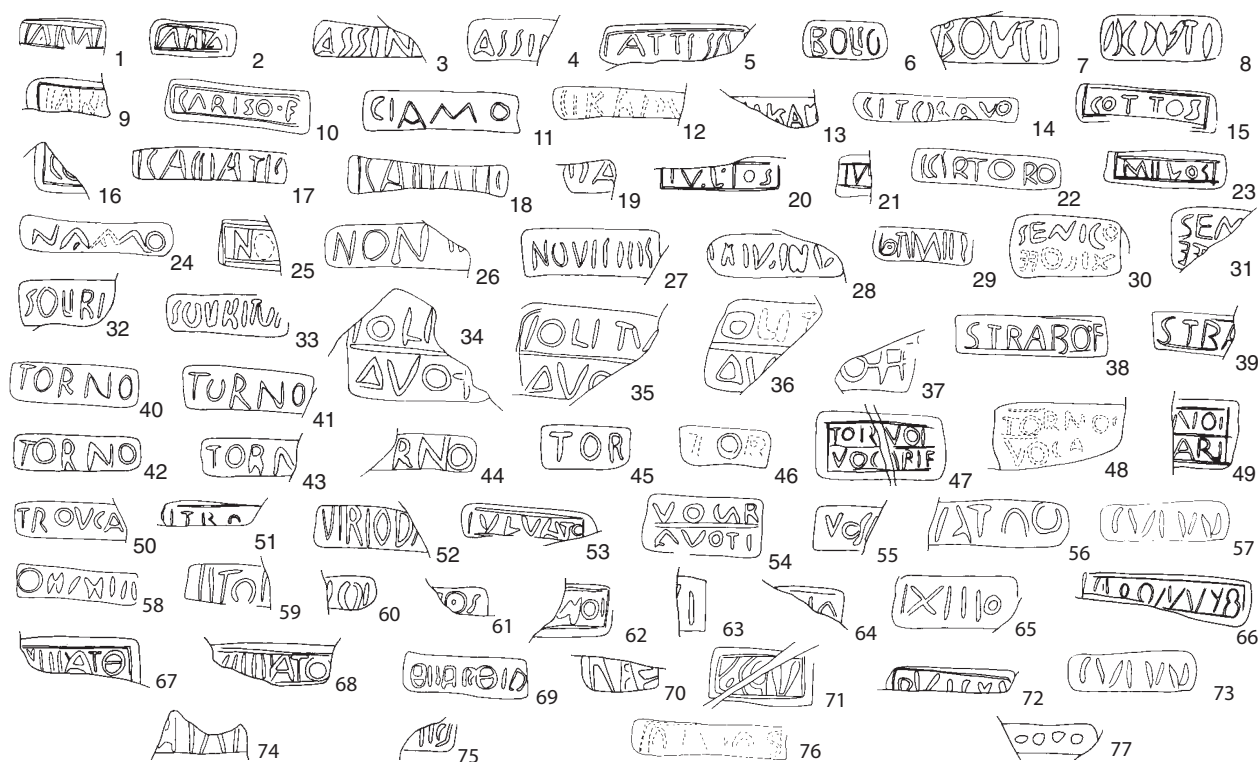


FIG. 8. — Les estampilles sur céramique belge, terra rubra (TR) et terra nigra (TN). Éch. 1/1.

connaît également un potier Senica à Courmelois qui pourrait être rapproché de notre Senico (n° 30-31). Pour ces cas, nous pourrions nous interroger sur des déplacements de potiers de l'un à l'autre atelier.

Tornos est le potier le mieux attesté à Trépail (n° 40-49). Il est seul ou associé à Vocara qui lui-même présente aussi une estampille où il est indépendant (n° 54). Sur cette estampille double, le nom est accompagné du verbe *avotis*. Sur des sites de consommation, on a rencontré d'autres estampilles simples et doubles de Vocara qui ne sont pas encore apparues à Trépail ou dans un autre atelier : VOCAR et VOCARAF, VOATI / VOCARI et VOCAR / AFECIT. L'association temporaire de potiers, connue sur la terre sigillée, avait également été mise en évidence pour Uritues et Cincos<sup>21</sup>.

Au vu de la dispersion des trouvailles sur le site, il est certain que le catalogue des estampilles et des potiers est fort éloigné de la réalité. D'un point de vue qualitatif, le catalogue comporte des noms qui sont déjà bien connus grâce à leurs occurrences sur des sites de consommation<sup>22</sup>. Si nous cartographions les

occurrences de l'ensemble des potiers trépillots, on remarque que leur répartition s'étend sur toute la Gaule septentrionale, jusqu'en Germanie et dans le sud-est de la Bretagne (fig. 9). Il ne semble pas y avoir de diffusion privilégiée; les sites comportant le plus d'occurrences ne correspondent en effet qu'aux plus grandes collections et aux publications les plus complètes.

#### Catalogue (fig. 8)

1. Aii ai ou Atta (?). AIIAI. Estampille centrale sur TN C8 (n° inv. Y20,6; prov. 124).
2. Aii ai ou Atta (?). AIIAI. Estampilles radiales sur TN A1 (n° inv. G63,40; prov. 122).
3. Assinnos. ASSIN[. Estampilles radiales sur TR1a A. (n° inv. 00; prov. indé.). Occurrences de cette graphie: Bavay (F), Chichester (GB), Colchester (GB), Saint-Martin-Longeau (F) et Trèves (D).
4. Assinnos. ASSI[. Estampilles radiales sur TR1a A (n° inv. 00; prov. indé.). Occurrences identiques au n° 3.
5. Attissus. ATTISS[. Estampilles radiales sur TN A (n° inv. X5,2; prov. 101). Plusieurs estampilles d'Attissus, dont cette graphie, furent retrouvées au sein de l'atelier Saint-Remi à Reims. Occurrences de cette graphie: Colchester (GB) et Wasmuël (B).
6. Bolio ou Bocio. BOLIO. Estampilles radiales sur TR1a A (n° inv. B26,30; prov. 14). Une estampille différente d'un Bocio

21. — DERU 1996a, 233.

22. — Ces considérations et la fig. 9 sont tirées d'un corpus d'estam-

pilles de la céramique belge en cours de réalisation par X. Deru. Ce corpus compte aujourd'hui 4270 estampilles.



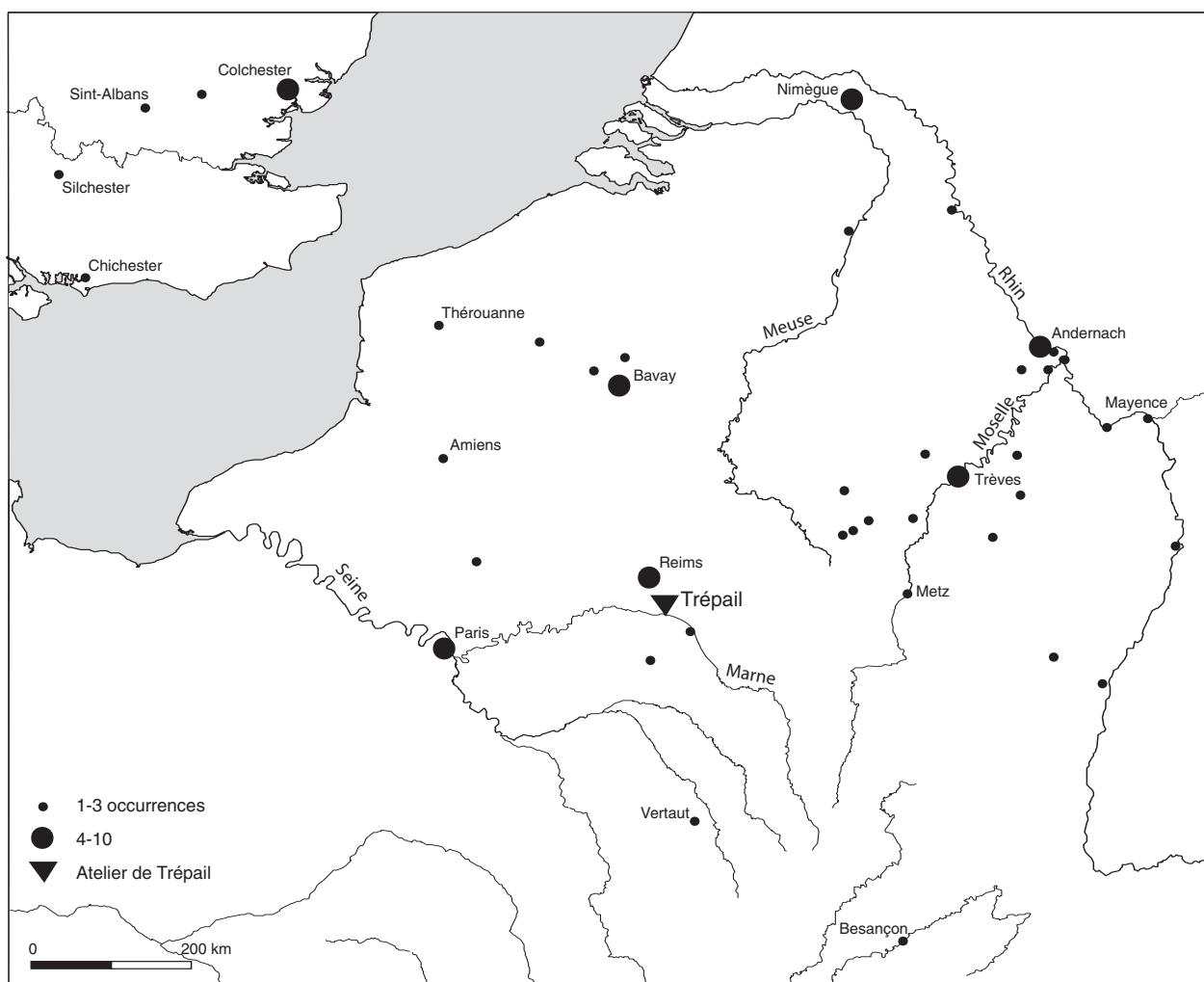


FIG. 9. — Diffusion des productions de Trépain à partir des estampilles.

fut retrouvée dans l'atelier de Thuisy. Occurrences de cette graphie : Chalons-en-Champagne (F), Nimègue (NL).

7. Bouti. BOVTI. Estampille centrale sur TN A (n° inv. 00; prov. indé.). Occurrences : Besançon (F), Colchester (GB), Kerben (D), Neuss (D), Nimègue (NL), Silchester (GB).

8. Bouti. BOVTI. Estampilles radiales sur TR1a A (n° inv. X2,35; prov. 100). Occurrences identiques au n° 7.

9. Carevir (?). CAR[. Estampilles radiales sur TR1a A (n° inv. Y2,4; prov. 1). Occurrences des estampilles de Carevir : Bavay (F), Colchester (GB), Ennevelin (F), Nimègue (NL), Onnaing (F), Saint-Martin-Longueau (F), Théroouanne (F).

10. Cariso. CARISO.F F pour fecit. Estampilles radiales sur TN A (n° inv. Y19,3; prov. 118). Occurrence de cette graphie : Cutry (F).

11. Ciamo. CIAMO. Estampilles radiales sur TR1a A (n° inv. Chablis A; prov. indé.). Occurrence : Nimègue (NL).

12. Cikaro. CIKA[.JO. Estampille centrale sur TN A (n° inv. Y12,3; prov. 30). Occurrences : Coblenze (D) et Metz (F).

13. Cikaro. ]KAR[. Estampilles radiales sur TR1a A (n° inv. B26,31; prov. 14). Occurrences identiques au n° 12.

14. Citos. CITOSAVO. Estampilles radiales sur TN A (n° inv. Y12,2; prov. 30). Occurrences : Bavay (F) et Sampont (B).

15. Cottos. COTTOS. Estampilles radiales sur TN A (n° inv. B26,32; prov. 14). Bavay (F), Nimègue (NL) et Trèves (D).

16. Co-. CO[. Estampille centrale sur TN A (n° inv. G31,31; prov. 123).

17. Icassiati. ICASSIATIS. Estampilles radiales sur TN A (n° inv. B31,7; prov. 47). Occurrences de cette graphie : Le Titelberg (L) et Reims (F).

18. Icassiati. ICASSIATIS. Estampilles radiales sur TN A (n° inv. Y19,2; prov. 118). Occurrences identiques au n° 17.

19. Ica-. I)A. Estampilles radiales sur TR1a A (n° inv. B31,6; prov. 47).

20. Iulios. IVLIOS. Estampilles centrale sur TN A (n° inv. G63,34; prov. 122). Occurrences de cette graphie : Bingen (D), Colchester (GB), Mayence (D), Nimègue (NL), Wederath (D).

21. Iulios (?). IV[ ou ]AI. Estampilles radiales sur TN A (n° inv. G63,33; prov. 122).

22. Lcirtoro (?). LCIRTORO. Estampille sur le fond d'un TN P (n° inv. Y19,4; prov. 118).

23. Melos. MILOS. Estampilles radiales sur TN A (n° inv. X1,2; prov. 102).

24. Namou ou Namanto. NAMO. Estampilles radiales sur TN A (n° inv. X2,30; prov. 100). Des estampilles de Namanto furent

- retrouvées au sein de l'atelier Saint-Remi à Reims. Occurrences de cette graphie : Reims (F) et Trèves (D).
25. Nonico. NOI[. Estampilles radiales sur TN A (n° inv. Y20,2; prov. 124). Occurrences de cette graphie : Gondorf (D), Sint-Albans (GB) et Andernach (?) (D).
  26. Nonico. NONI[. Estampille centrale sur TN A (n° inv. Y19,8; prov. 118). Occurrences de cette graphie : Trèves (D), Sint-Albans (GB).
  27. Novidos. NOVIDQS. Estampilles radiales sur TR1b A (n° inv. B4,1; prov. 6).
  28. Novidvs. JOVIDV[. Estampilles radiales sur TN A (n° inv. X2,33; prov. 100). Occurrences de cette graphie : Bingen (D), Fouches (B), Trèves (D) et Wederath (D).
  29. Seneto (?). SIINIITO (rétrograde). Estampilles radiales sur TN A5 (n° inv. Y19,15; prov. 118).
  30. Senico xilo. SENICO / XILOFE (rétro). Estampille centrale sur TN/TR A (n° inv. 00; prov. indé.).
  31. Senico xilo. SEN[ / JFE (rétro). FE pour *fecit*. Estampille centrale sur TN A (n° inv. Y7,2; prov. 28).
  32. Soliritvs. SOLIRITVS. Estampilles radiales sur TN A (n° inv. G9,1; prov. 151). Occurrences : Andernach (D), Bavay (F) et Nimègue (NL).
  33. Soliritvs. SOLIRI[. Estampilles radiales sur TN A (n° inv. X1,1; prov. 2). Occurrences identiques au n° 24.
  34. Solitvs. SOLI[ / AVOTI[. AVOTI pour *avotis*. Estampille centrale sur TN A (n° inv. X21,31; prov. 94). Occurrences : Paris (F) et Colchester (GB).
  35. Solitvs. SOLITV[ / AVO[. AVOTI pour *avotis*. Estampille centrale sur TN A (n° inv. Y19,4; prov. 118). Occurrences identiques au n° 34.
  36. Solitvs. OLIT[ / AV[. AVOT pour *avotis*. Estampille centrale sur TN A (n° inv. Y19,16; prov. 118). Occurrences identiques au n° 34.
  37. Solitvs. ]...[ / JOTI. AVOTI pour *avotis*. Estampille centrale sur TN A (n° inv. Y19, 5; prov. 118). Occurrences identiques au n° 34.
  38. Strabo. STRABOF. F pour *fecit*. Estampilles radiales sur TR1a A (n° inv. Y20,1; prov. 124).
  39. Strabo. STRA[. Estampilles radiales sur TN A (n° inv. G63,35; prov. 122).
  40. Tornos. TORNO. Estampille centrale sur TN C8 (n° inv. G63,2; prov. 122). Occurrences de cette graphie : Andernach (D), Colchester (GB), Metz (F), Neuss (D), Nimègue (NL), Paris (F) et Trèves (D).
  41. Tornos. TORNO. Estampilles radiales sur TN (?) A (n° inv. Y20,4; prov. 124). Occurrences identiques au n° 40.
  42. Tornos. TORNO. Estampilles radiales sur TN (?) A (n° inv. Y20,3; prov. 124). Occurrences identiques au n° 40.
  43. Tornos. TORN[. Estampille centrale sur TN A (n° inv. G31,30; prov. 123). Occurrences identiques au n° 40.
  44. Tornos. JRNO. Estampille centrale sur TN C8 (n° inv. G63,43; prov. 122). Occurrences identiques au n° 40.
  45. Tornos. TOR. Estampille centrale sur TN C8 (n° inv. G31,2; prov. 123).
  46. Tornos. TOR. Estampille centrale sur TN C8 (n° inv. G63,42; prov. 122).
  47. Tornos Vocari. TORNOS / VOCARIF. Estampille centrale sur TN A17 (n° inv. G63,31; prov. 122). Occurrences (la graphie avec est F est marquée par une astérisque) : Andernach (D), Besançon (F), Colchester (GB), Ecury-le-Repos (F), Nimègue (NL), Ophoven (B), Paris (F), Puckeridge (GB), Reims (F), Saverne (F), Sint-Albans (GB), Spire (D), Strasbourg (F), Trèves (D) et Wederath (D).
  48. Tornos Vocari. TORNOS / VOCA[. Estampille centrale sur TN A (n° inv. G63,38; prov. 122). Occurrences identiques au n° 47.
  49. Tornos Vocari. JNOS / JARI. Estampille centrale sur TR1a A (n° inv. G31,1; prov. 123). Occurrences identiques au n° 47.
  50. Trovca. TROVCA[. Estampille centrale sur TR/TN A (n° inv. Y19,7; prov. 118).
  51. Troxos. TRO[. Estampilles radiales sur TN A (n° inv. 00; prov. indé.). Occurrences de cette graphie : Bavay (F) et Paris (F).
  52. Viriodac. VIRIOD[. Estampilles radiales sur TR A (n° inv. B31,2; prov. 47). Occurrences : Banel (B), Bingen (D), Birkenfeld (D), Colchester (GB), Dalheim (L), Fouches (B), Lebach (D), Paris (F), Le Titelberg (L), Trèves (D) et Vertaut (F).
  53. VI(vato). VLVATO. VATO pour *avotis* (?). Estampille radiales sur TN A (n° inv. Y19,1; prov. 118). Occurrence : Bavay (F).
  54. Vocara. VOCAR / AVOTI. AVOTI pour *avotis*. Estampille centrale sur TN A (n° inv. Y19,12; prov. 118). Occurrence de cette graphie : Bavay (F), Urmitz (D) et peut-être Schanckweiler (D).
  55. Vosati (?). VOS[. Estampilles centrale sur TN A/C (n° inv. X2,1; prov. 100). Occurrence pour Vosati : Colchester (GB).
  56. JAT.O. Estampille centrale sur TN A (n° inv. Y19,9; prov. 118).
  57. CVIVV. Estampille centrale sur TN A54 (n° inv. Y19,13; prov. 118).
  58. ONINIII. Estampilles radiales sur TR A (n° inv. Y19,6; prov. 118).
  59. IITO[. Estampille centrale sur TN A (n° inv. Y19,10; prov. 118).
  60. JOS. Estampilles radiales sur TR A (n° inv. X7,2; prov. 75).
  61. JOS. Estampilles radiales sur TR A (n° inv. X7,1; prov. 75).
  62. JNOS. Estampille centrale sur TN A (n° inv. X5,1; prov. 101).
  63. JI- ou JA ou I[. Estampilles radiales sur TN A (n° inv. X2,32; prov. 100).
  64. JIA ou JIO ou VI[. Estampilles radiales sur TN A (n° inv. G31,2; prov. 123).
  65. IXIIO. Estampille centrale sur TN A (n° inv. G17,1; prov. 157).
  66. Estampilles radiales sur TN A (n° inv. 00; prov. indé.).
  67. YIIIATO. Estampilles radiales sur TR A (n° inv. B31,5; prov. 47). Occurrence : Gondorf (D).
  68. YIIIATO. Estampilles radiales sur TR A (n° inv. B31,4; prov. 47).
  69. Estampilles radiales sur TR A (n° inv. B31,3; prov. 47).
  70. Estampille centrale sur TN C8 (n° inv. G33,1; prov. 136).
  71. Estampille centrale sur TN C8 (n° inv. Y19,11; prov. 118).
  72. Estampilles radiales sur TR/TN A (n° inv. Y20,7; prov. 124).
  73. Estampilles radiales sur TN A5 (n° inv. Y20,5; prov. 124).
  74. Estampilles radiales sur TN A (n° inv. G39,1; prov. 125).
  75. Estampilles radiales sur TR A (n° inv. B31,30; prov. 47).
  76. Estampilles radiales sur TN A (n° inv. G63,37; prov. 122).
  77. Estampille centrale sur TN A (n° inv. Y12,4; prov. 30).

#### 4.2.3. La céramique commune claire (CC)

La céramique commune claire regroupe les cruches cuites en mode A, sans engobe (tab. 2, fig. 10). 7932 tessons, correspondant à 230 individus, appartiennent à cette catégorie, mais il est certain qu'un certain nombre proviennent d'autres ateliers et d'autres régions. Par les ratés et leur nombre, six formes peuvent être considérées comme locales. Avec 106 individus au minimum, ce sont néanmoins les cruches à goulot cannelé Gose 366-70 qui marquent le répertoire.

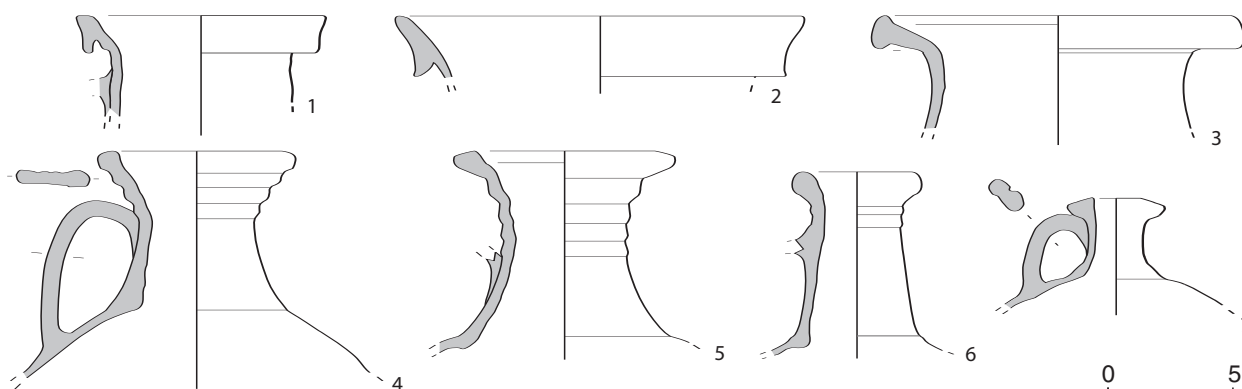


FIG. 10. — La céramique commune claire (CC). Éch. 1/3.

Fig. 10	Dénomination	Catégorie	Type
1	Cruche à lèvres triangulaire verticale et bord externe concave	CC	Gose 363-4
2	Idem, à deux anses	CC	Gose 395
3-4	Cruche à goulot cannelé, évasé	CC	Gose 366-70
5	Cruche à lèvres bourrelet souligné par deux ressauts	CC	Indét.
6	Cruche à lèvres triangulaire horizontale	CC	Gose 373-4
7	Cruche à deux anses, à large ouverture évasée et lèvres en bourrelet	CC	Indét.

Tableau 2. — Les productions de céramique commune claire (CC).

#### 4.2.4. La céramique rugueuse sombre (RUB)

Avec 11 784 tessons et 1 534 individus, ainsi que le grand nombre de ratés de cuisson, il est évident que la céramique rugueuse sombre forme une production majeure des ateliers de Trépail (tab. 3, fig. 11-12). Comme pour les autres catégories locales, la détermination du répertoire s'est effectuée à partir de critères quantitatifs, techniques et des ratés de cuisson. Malgré la difficulté d'identification typologique sur du matériel très fragmenté, il est clair que les récipients ouverts à marli horizontal (n° 1-2 et 6-8) et les pots à col concave à lèvres épaisses ou en amande (n° 25-27) dominent fortement avec 313 et 666 individus. Mais il est à noter que de petits fragments de lèvres de ces derniers pots peuvent être confondus avec les jattes en esse n° 19.

#### 5. CINQ CHABLIS DE RÉFÉRENCE

*A priori*, le matériel de prospection est « hors contexte » et ici aussi, la plupart des gisements ne présentent pas un mobilier homogène. Cinq ensembles

montrent néanmoins une relative homogénéité et livrent un mobilier suffisamment bien conservé pour servir d'indice à la chronologie des productions.

##### 5.1. Chablis 1

Même si certaines formes datent du milieu du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C., l'ensemble correspond principalement aux horizons de synthèse II-III<sup>23</sup> (tab. 4, fig. 13). On y trouve en effet les assiettes TN A1, TR A2, A5 et les coupes C4 et C5. Les calices et les pots TR P23 et P31, les jattes ou patères en céramique dorée renforcent cette hypothèse. La céramique culinaire est composée de rugueuse sombre Gose 530, de dérivées du type Besançon et de céramique modelée. Le début de l'activité doit donc se situer dans le dernier quart du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.

##### 5.2. Chablis 102 et 122

Ces deux gisements ne présentent pas à proprement parler un matériel semblable (tab. 5, fig. 14), mais par l'ensemble des formes ils appartiennent à un même horizon. On y remarque encore l'importance des

23. — DERU 1996a, 164-168.



Fig. 11-12	Dénomination	Catégorie	Type
1-2	Plat à marli épais, horizontal, avec face sup. concave	RUB	<i>Reims</i> A1
3	Plat à paroi droite, à lèvre en bourrelet	RUB	Indét.
4	Plat à paroi évasée, à lèvre en bourrelet	RUB	Indét.
5	Plat à paroi évasée, à lèvre épaissie, rentrante	RUB	<i>Reims</i> A6, n° 19
	Jatte à paroi évasée et lèvre en bourrelet rentrant	RUB	Gose 484-8
6-7	Jatte à marli horizontal, avec face sup. concave	RUB	<i>Reims</i> B1, n° 28
8	Jatte à marli épais, horizontal	RUB	Indét.
9	Jatte à marli épais, en crochet	RUB	<i>Reims</i> B1, n° 29
10	Jatte à marli horizontal, mouluré	RUB	Gose 503-4
11	Jatte à marli mouluré avec sillon sur le bord	RUB	Indét.
12	Jatte à lèvre épaisse, moulurée, avec sillon sur le bord	RUB	Indét.
13	Jatte à paroi cintrée et marli mouluré	RUB	Indét.
14	Jatte à lèvre en bourrelet (?)	RUB	Indét.
15	Jatte à lèvre en inflexion avec sillon médian	RUB	Indét.
16-17	Jatte à profil en esse, à lèvre épaissie	RUB	Indét.
	Jatte globulaire à lèvre en amande	RUB	<i>Reims</i> B15
18	Jatte à profil en esse et lèvre en amande	RUB	Indét.
19	Jatte à profil en esse et lèvre en amande et sillon médian	RUB	Indét.
20	Jatte à profil en esse et lèvre triangulaire	RUB	<i>Reims</i> B10
21	Jatte à collerette	RUB	Indét.
22	Poêlon à lèvre en bourrelet	RUB	proche <i>Reims</i> B12
23	Poêlon à paroi moulurée	RUB	proche <i>Reims</i> B13
24-25	Pot à col concave et lèvre épaissie	RUB	Gose 530
26	Pot à lèvre en amande	RUB	Gose 533
27	Pot à lèvre en amande et sillon médian	RUB	Indét.
	Pot à lèvre en inflexion et face interne concave	RUB	<i>Reims</i> P2
28	Pot à lèvre en inflexion avec sillon médian et face interne concave	RUB	proche <i>Reims</i> P4-6
29	Pot à lèvre triangulaire et col mouluré	RUB	Indét.
30	Pot ou cruche à lèvre triangulaire et col mouluré	RUB	Indét.
31-32	Pot ou cruche à lèvre en bandeau	RUB	Indét.
33-34	Pot ou cruche à lèvre en bourrelet	RUB	Indét.
35-36	Cruche à deux anses, à lèvre en inflexion avec sillon médian	RUB	Indét.
37	Cruche à bec trèflé	RUB	<i>Reims</i> CR102
38	Pot ou cruche à ouverture évasée et lèvre épaissie	RUB	Indét.
39	Couvercle à bord en bourrelet	RUB	<i>Reims</i> CV2

Tableau 3. — Les productions de céramique rugueuse sombre (RUB).

assiettes à bord simple TN A1 et de celles à paroi moulurée TR/TN A5-9; les assiettes à pincement interne TN A38/39 et celles à paroi concave TN A41 témoignent d'horizons plus récents. Leur sont associés des pots en *terra rubra* (TR3 P5-7), des cruches à bord triangulaire et d'autres à goulot cannelé (CC Gose 366-70), ainsi que des pots à cuire (RUB Gose 533). On peut approximativement dater ces deux chablis de l'horizon de synthèse IV, soit entre 15-20 et 40-45 ap. J.-C.<sup>24</sup>

### 5.3. Chablis 91 et 128

Dans ces deux chablis (tab. 6, fig. 14), la céramique belge a pratiquement disparu et c'est la céramique rugueuse sombre qui caractérise la période. Dès lors,

nous ne disposons ni de vaisselle de table pour dater l'ensemble, ni de travaux de synthèse comportant le même répertoire. La recherche de contextes similaires dans la ville de Reims nous a tout d'abord déçu : en dehors du I<sup>er</sup> s., la majorité d'entre eux datent de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. et comportent un mobilier identique à celui de l'atelier Saint-Remi et donc assez différent du nôtre. Un contexte, par contre, le puits 1 fouillé sur le site du « Crédit agricole », présente un répertoire de céramiques communes (CC et surtout RUB) très semblable aux productions trépaillotes<sup>25</sup>. On y retrouve les cruches CC Gose 366-70 et les céramiques culinaires RUB n° 1-2, 6-10, 13, 17-18, 23, 27, 29, 36, 38 et 40. Dans ce contexte, la vaisselle de table comprend notamment de la terre sigillée

24. — DERU 1996a, 168-171.

25. — DERU, BERTHELOT, étude en cours.

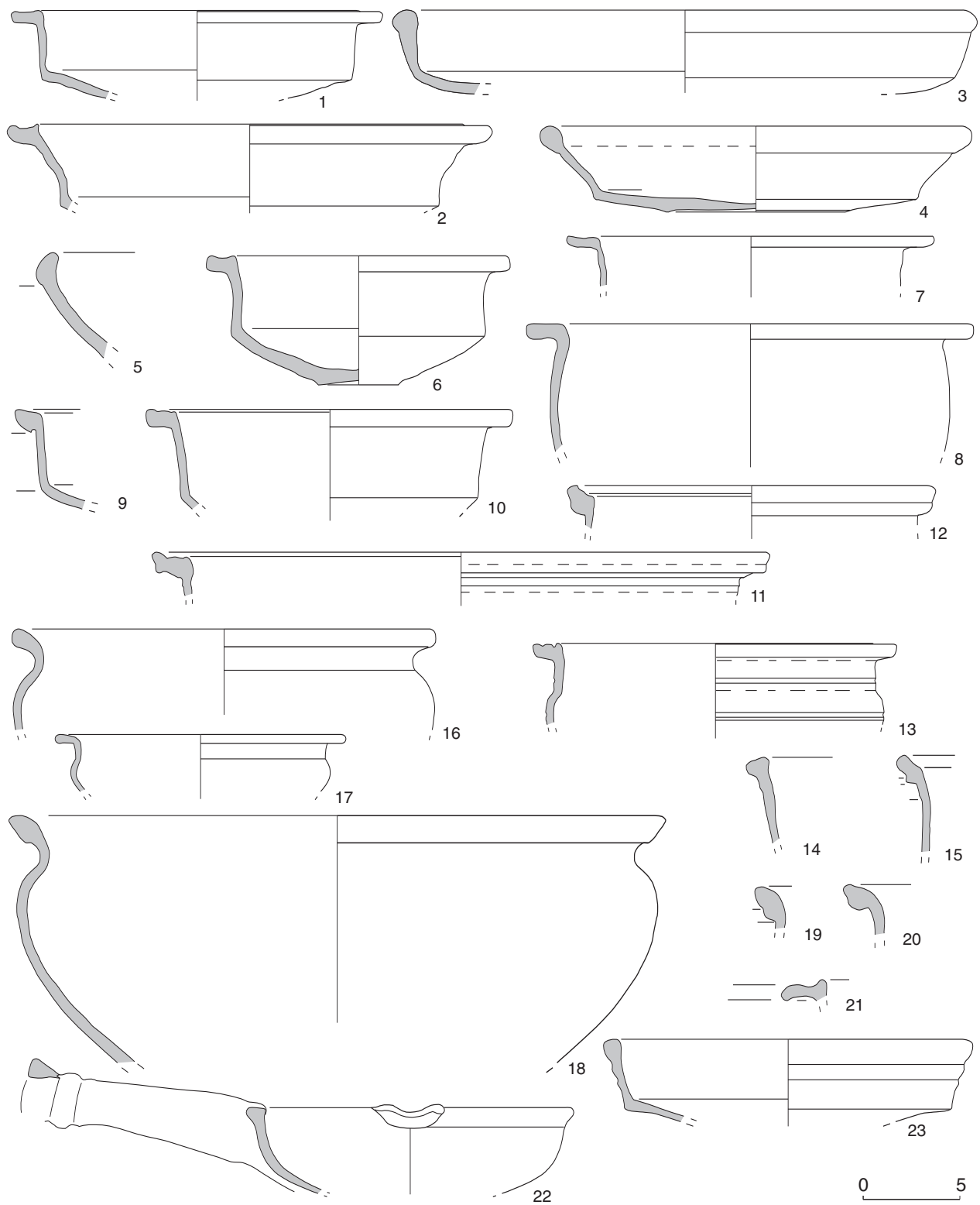


FIG. 11. — La céramique rugueuse sombre (RUB), les formes ouvertes. Éch. 1/3.

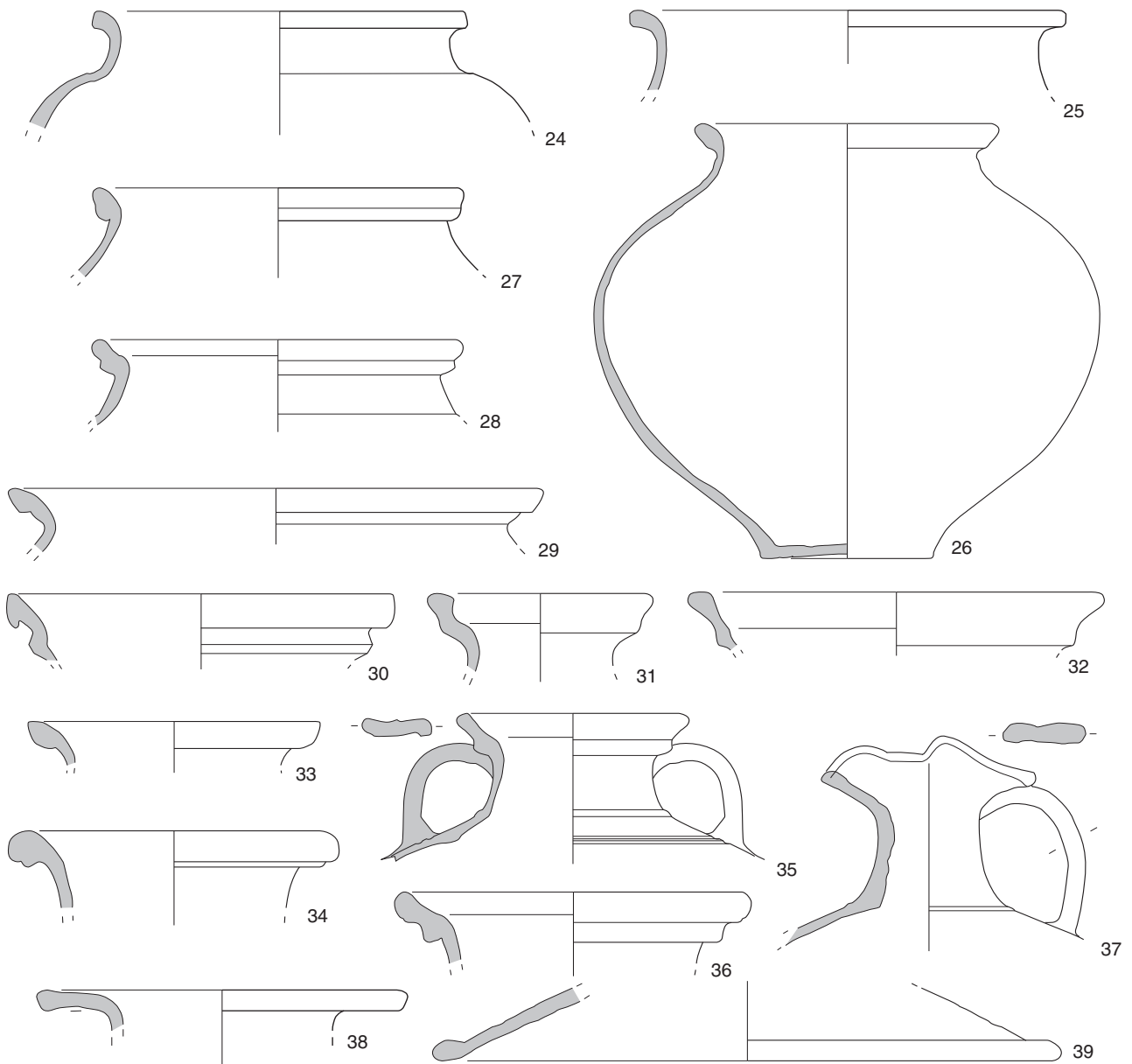


FIG. 12. — *La céramique rugueuse sombre (RUB), les formes fermées.* Éch. 1/3.

Fig. 13	Catég.	Type	NMI
	TS-CG	Indét.	P
	DST	Indét.	P
1	TN	A1	7
2-3	TR1A	A2	4
4	TR1A	A	1
	TR	A5	3
5	TN	Assiette	1
	TN	A5	4
	TN	A31	1
	TN	A38	1
	TN	A39	P
	TN	A41	3
	TN	A42	1
	TR1A	C4	3
6-7	TN	C5(?)	7
	TN	C13(?)	1
	TR	B27/31(?)	P
8	TN(?)	Bol	1
9-11	TR1A	KL20	10
	TR1A(?)	KL23	1
	TR/TN	KL24	1
12	TN	KL24	6
	TN	P1	5
	TR3	P3-5	2
13	TR1C	Pot	1
14-15	TR1C/DR	P23	25
	TR3	P31	1
	TN	P36-40	7
	TN	Pot	3
	TN	BT1	2
16	TR1B	Couv. (?)	1
17-18	TR/DR	Indét.	7
19	CC	Indét.	1
20-21	RUB	GOSE 530	30
22	RUB	Pot	1
	RUB	Indét.	P
23	DBES	Indét.	2
24	DBES	Indét.	3
	MD	Indét.	1
25	MD	Jatte	3
	DO	Indét.	1
		TOTAL	152

Tableau 4. — La céramique du chablis 1.

d'Argonne et du Centre de la Gaule (TS Drag. 35, 37, 38 et 43) et de la céramique engobée d'Argonne (EN Stuart 2), ce qui nous permet de le dater de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. et par voie de conséquence, de dater nos productions.

## 6. LES AUTRES ACTIVITÉS ARTISANALES

D'autres activités artisanales semblent avoir été pratiquées sur le site, bien qu'elles paraissent fort modestes. Trois chablis (47, 94 et 102) ont livré quelques scories informes de fer, qui pourraient suggérer la présence de forges.

Fig. 14	Catég.	Type	102	122
1, 2, 9	TN	A1	15	34
3	TR1A	A5	10	2
	TR1B	A5	1	
4	TN	A5	2	16
	TR/TN	A6	1	
5	TR1A	A6	4	
	TN	A5-6	1	
6	TN	A6	1	
	TN	A8		3
	TN	A9		1
	TR1A	A9	1	
10	TN	A17		1
	TN	A18		4
	TN	A22(?)		1
7	TN	A38	10	38
	TN	A39	1	
12	TN	A		1
	TN	A41/2	1	18
	TN	C4	1	
13	TN	C8		5
	TN	C13		2
	TN	B1(?)		P
	TN	P1	1	2
	TR3	P5-7	P	1
	TR3	P6	3	4
	TR3	P20	P	
	TR3	Indét.	P	
	TR/DR	P23		P
	TN	P	P	P
	TN	BT1		2
	DR	Indét.	P	P
14	CC	Indét.		1
15	CC	indét.		1
	CC	GOSE 363-4		1
	CC	GOSE 366-70		3
	CC	GOSE 395		1
	CC	Indét.	3	1
8	RUA	Pot	1	
	RUB	GOSE 533		1
	RUB	Pot	P	1
	BES	Pot		1
	MD	Indét.		
	DO	Indét.	P	P
		TOTAL	57	145

Tableau 5. — La céramique des chablis 102 et 122.

Des éléments du travail textile ont également été ramassés. On compte deux pesons dans les chablis 54 et 122 et une fusaïole dans le 75 (n° 1 et 2).

Un moule (n° 3) qui n'a pas servi, car sans doute accidentellement déformé lors de sa réalisation, pourrait suggérer le travail du bronze, bien qu'aucun élément de creuset ne fût ramassé.

### Catalogue (fig. 15, A)

1. Peson triangulaire présentant une face plus régulière que l'autre; surface ocre brun clair; pâte chargée en chamotte; c. 12,8-13 cm; ép. 3,8 cm (n° inv. X17.1; prov. 54).
2. Fusaïole percée d'un trou circulaire (d. 0,7 cm); surface grise; pâte gris blanc; d. 3,6 cm; ép. 1,1 cm (n° inv. X7.4; prov. 75).
3. Le moule ressemble à une demi-coque de noix de teinte homogène brun clair; la face externe est irrégulière et le bourrelet à la



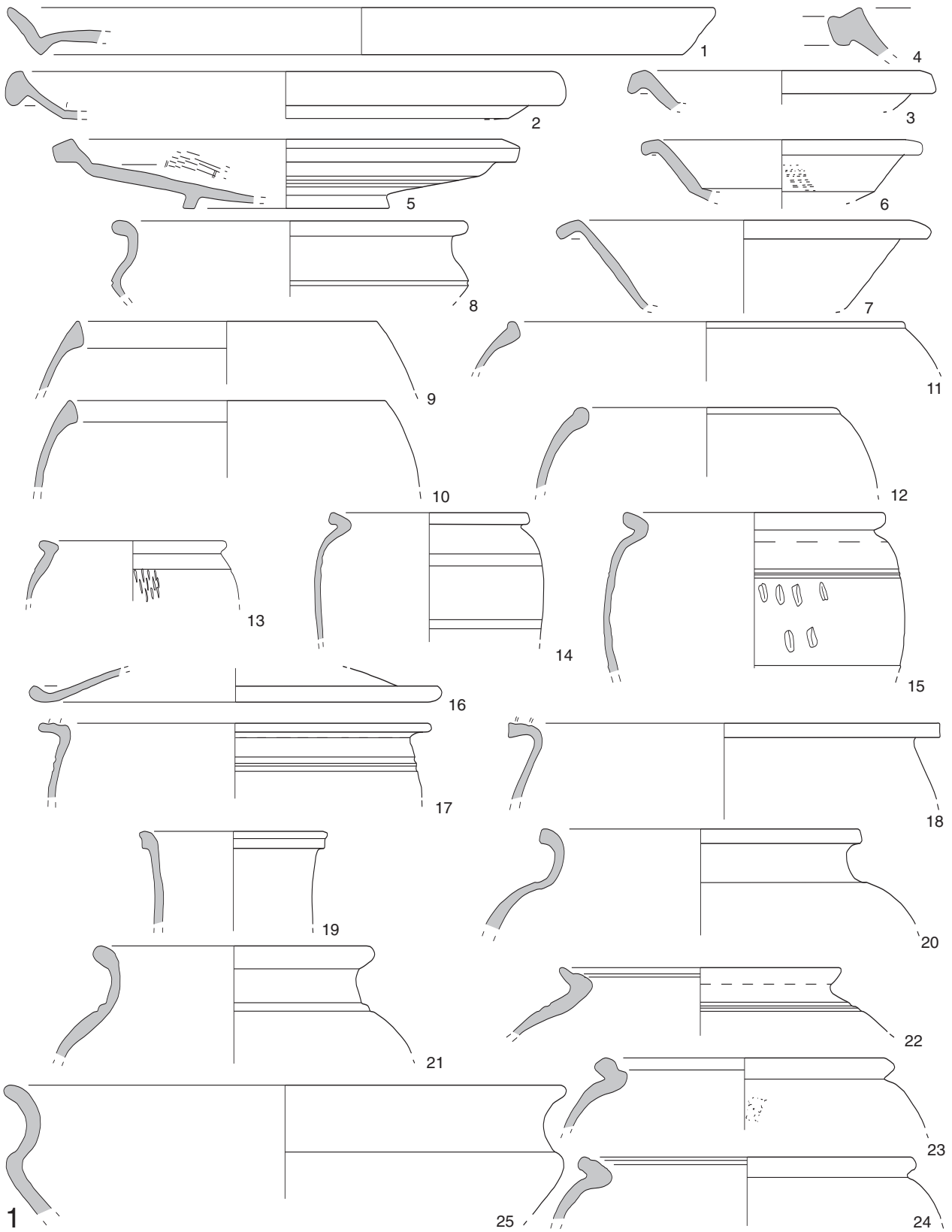


FIG. 13. — La céramique du chablis 1 (tableau 4). Éch. 1/3.

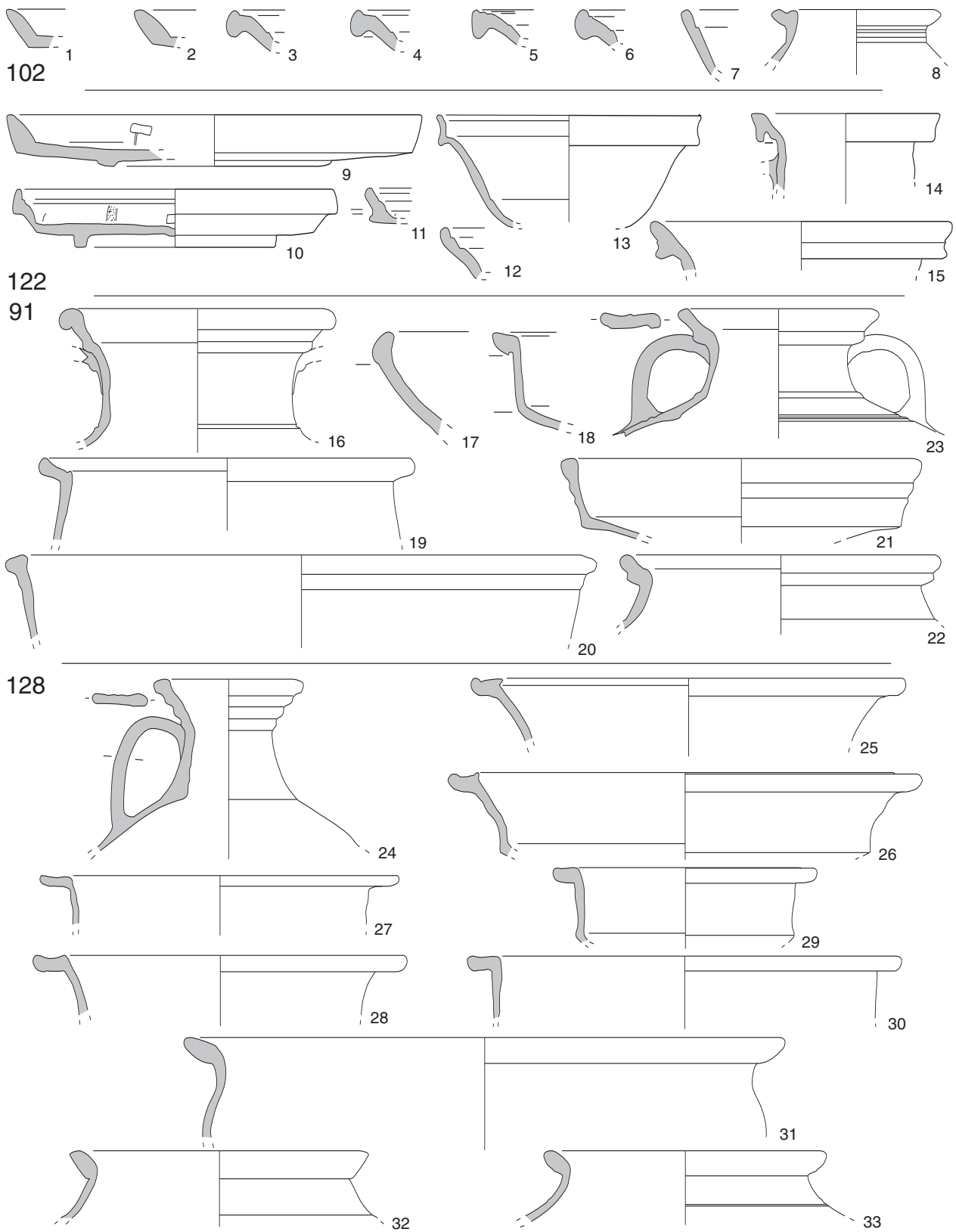


FIG. 14. — La céramique des chablis 102 et 122 (tableau 5) et 91 et 128 (tableau 6). Éch. 1/3.

Fig. 14	Catég.	Type	91	128
	TS-AR	Indét.	P	
	TN	A1	1	
	TN	A39	1	
	TN	B1	P	
	TR3	P	P	
	FRB	Stuart 2s	1	
24	CC	Gose 366-70		1
	CC	Indét.		1
16	CC	Indét.	1	
4	CC	Indét.	P	
	CC	V/Lumes n° 13		1
18-19, 25-30	RUB	n° 1-2, 6-10	6	17
17	RUB	n° 5	3	
	RUB	n° 11		1
20	RUB	n° 15	1	
31	RUB	n° 17-18		2
21	RUB	n° 24	1	
32-33	RUB	n° 27	2	20
22	RUB	n° 29	1	
23	RUB	n° 36	1	
	RUB	n° 40	1	6
	MD	Jatte	1	
	DO	Indét.	P	P
		<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>49</b>

Tableau 6. — La céramique des chablis 91 et 128.

base se replie irrégulièrement sur elle; la face interne porte l'empreinte d'un visage. Le visage féminin est asymétrique, bosselé et déformé à la partie droite du front. Il est rond, assez épais dans la partie inférieure, et surmonté d'une lourde coiffure de cinq ondulations se terminant par une lourde torsade de part et d'autre de la partie inférieure du visage. Des mèches sont marquées par quelques incisions. Les yeux ovales sont cernés d'un fin bourrelet, la bouche est petite et le nez épaté. L 6,9 cm; l 5,9 cm; ép. 2,5 cm (n° inv. G49.2; prov. 143).

## 7. LE MOBILIER NON CÉRAMIQUE

Les monnaies témoignent des échanges, la fibule du vêtement et l'applique sans doute du harnachement. En ce qui concerne la hache polie, elle pourrait être un témoignage unique d'une fréquentation ancienne du site, ou plutôt d'une réappropriation gallo-romaine, soit comme outil ou comme objet magique, d'un objet antique.

### 7.1. Les monnaies (R. Delmaire)

- Dupondius d'Auguste. 28 av. J.-C.-14 ap. J.-C.  
Fruste, légende illisible.  
Dr. Têtes adossées d'Octave Auguste et Agrippa.  
Rv. Crocodile attaché à un palmier, COLNEM  
Réf. *Roman Imperial Coinage*, I<sup>2</sup>, 523-525.  
(n° inv. G63; prov. 122).
- Ae de Claude II divus. Imitation, après 270.  
Ebréché de toutes parts, légende illisible.  
Dr. Tête radiée à droite  
Rv. Autel allumé  
(n° inv. G5; prov. 164).

### 7.2. Les objets en bronze (fig. 15, B)

- Fibule étamée, dont la tête et le pied manquent, arc corrodé. Arc trapézoïdal avec protubérances latérales, décoré aux extrémités et au centre d'un fin filet incisé et entre ces derniers d'une baguette lisse. Feugère 23d1, Riha 5.7.3 (1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.). L cons. 29 mm; l 28 mm; ép. 2 mm (n° inv. X7.6; prov. 75).
- Applique décorative en forme de pelte. Face convexe et lisse, arrière concave portant un rivet. L 27 mm; l 25 mm; ép. 1 mm (n° inv. X9.7; prov. 74).

### 7.3. Objet lithique (P. Allard) (fig. 15, C)

Partie distale d'une hache polie présentant une fracture en languette, assez typique d'une fracture en cours d'utilisation. On peut observer une série de retouches dont l'origine est le plan de cassure, ce qui indique probablement une tentative de réemmanchement.

Le polissage de la pièce est incomplet, il subsiste encore des négatifs des enlèvements du façonnage. La section est lenticulaire dissymétrique, le fil du tranchant est également dissymétrique. La pièce a été utilisée et très vraisemblablement ravivée à cause de la dissymétrie de la section et du tranchant.

Il est difficile de dater précisément les haches, néanmoins les sections lenticulaires sont les plus courantes au Néolithique récent et final, soit globalement le III<sup>e</sup> millénaire avant Jésus-Christ. L 81 mm, l 61 mm, ép. 33 mm (n° inv. G15.1; prov. 176).

## 8. ANALYSE SPATIALE

### 8.1. Méthodologie

Les éléments à cartographier sont de deux ordres : d'une part, pour leur valeur qualitative (présence) – ce sont les éléments de structures (fours, murs, mortier, etc.) – et d'autre part, pour leur valeur quantitative (pourcentage) – le mobilier céramique –. Au sein de celui-ci, nous comptons l'important volume de productions locales (TR/TN, CC et RUB) et dans une moindre mesure des céramiques utilisées sur place, mais produites ailleurs, dont la terre sigillée (TS), la céramique engobée (EN) et la métallescente (MT) pour le Haut-Empire et la terre sigillée tardive, la dérivée de terre sigillée tardive (DST) et la céramique rugueuse sombre du groupe de pâtes « craquelé-bleuté » (RUB-CRBL) pour le Bas-Empire. Ces dernières ne sont représentées que par de faibles effectifs et nous ne les traiterons dès lors qu'à partir d'une association supérieure ou égale à trois tessons.

Concernant les productions et leur traitement quantitatif, nous sommes confrontés à la grande disparité des gisements. Afin d'éviter cet obstacle, nous écarterons d'emblée les gisements ne comportant pas dix tessons au minimum (fig. 2) et nous travaillerons à partir des pourcentages des trois catégories (TR/TN, CC et RUB) calculés par rapport au total des tessons de chaque chablis. Nous avons également pris des paliers quantitatifs égaux pour les trois catégories : inférieur à 10 % (non cartographié), de 10 à 29 %, de 30 à 59 % et supérieur à 60 %.

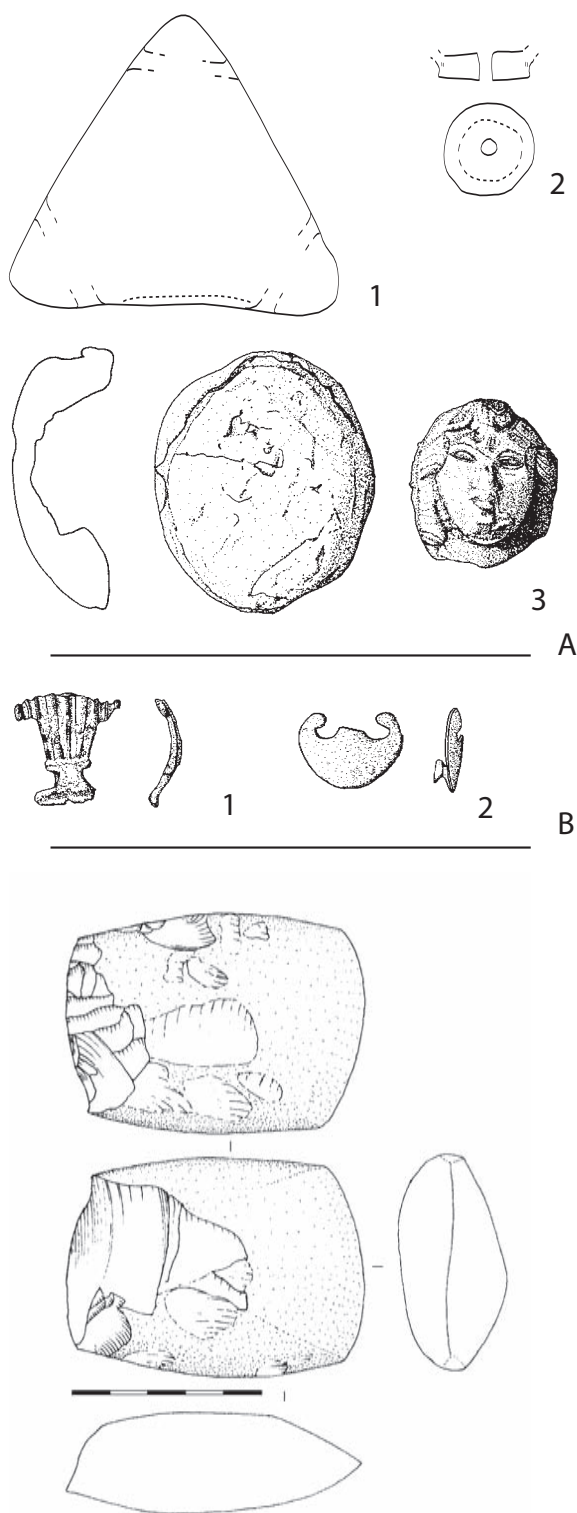


FIG. 15. — Les objets en terre cuite (A), en bronze (B) et lithique (C). Éch. 1/3 (n° A1-2), éch. 1/2 (n° A3 et B1-2, C).

## 8.2. Les structures d'habitat

Si les activités artisanales jaillissent du volume important des céramiques, des indices permettent la mise en évidence d'un habitat (fig. 16, A), tout en sachant qu'il peut s'agir de celui des potiers. Neuf murs en pierre sur les dix repérés, ainsi que la structure de terre cuite dans le chablis 187, se répartissent du nord au sud dans une bande qui nous paraît étroite, mais qui avoisine les 100 m de large. Les concentrations de tuiles non recuites et la présence de mortier se cantonnent pour la plupart à l'intérieur de cette zone. Les gisements 27, 67 à l'ouest et 38 à l'est forment les seuls éléments excentriques.

La céramique fine du Haut-Empire se répartit de la même manière à l'exception notable d'un gisement déjà vu (67) (fig. 16, B). Par contre, la vaisselle du Bas-Empire n'apparaît que dans un secteur méridional, ce qui marquerait une réduction de l'occupation du site au IV<sup>e</sup> s. Les deux monnaies, les objets en bronze et les autres indices d'artisanat se trouvent dans la même zone centrale; la monnaie tardive confirme la répartition de la céramique du Bas-Empire.

## 8.3. L'activité céramique

Nous pouvons d'abord observer la répartition des chablis comportant plus de 80 % des productions locales (TR/TN/CC/RUB) et la répartition des fours que l'on déduit de la présence de terre rubéfiée, de terre noire et de tuiles recuites (fig. 16, C). Les productions locales couvrent la totalité du site, même si la périphérie est moins fournie, alors que les fours se répartissent sur une large zone centrale.

Ensuite, les cartographies de chaque catégorie permettent d'affiner l'observation. La céramique commune claire n'apporte que peu d'informations. Sa répartition couvre tout le site, avec, dans le secteur sud, des chablis où elle prédomine, mais cela peut simplement s'expliquer par la forte densité de gisements dans ce secteur. La *terra rubra* et la *terra nigra* qui témoignent des productions du I<sup>er</sup> s. montrent chacune une même répartition. Celle-ci s'étire selon le même axe nord-sud que les murs (fig. 16, D), soit dans une zone de 700 m de long et une largeur maximale de 200 m. Les estampilles entrent dans cette zone comme le démontre la localisation des riches chablis 14, 30, 47, 100, 118, 122 et 124 (fig. 2). La *terra rubra* enfumée (TR3) et les éléments d'enfournement se groupent dans la zone sud, sans toutefois marquer un secteur spécialisé. Il convient néanmoins de pointer un nombre de chablis où l'association de ces productions et de ces outils est claire: 100, 118, 124, 141, 146 et 148 (fig. 2). La céramique rugueuse



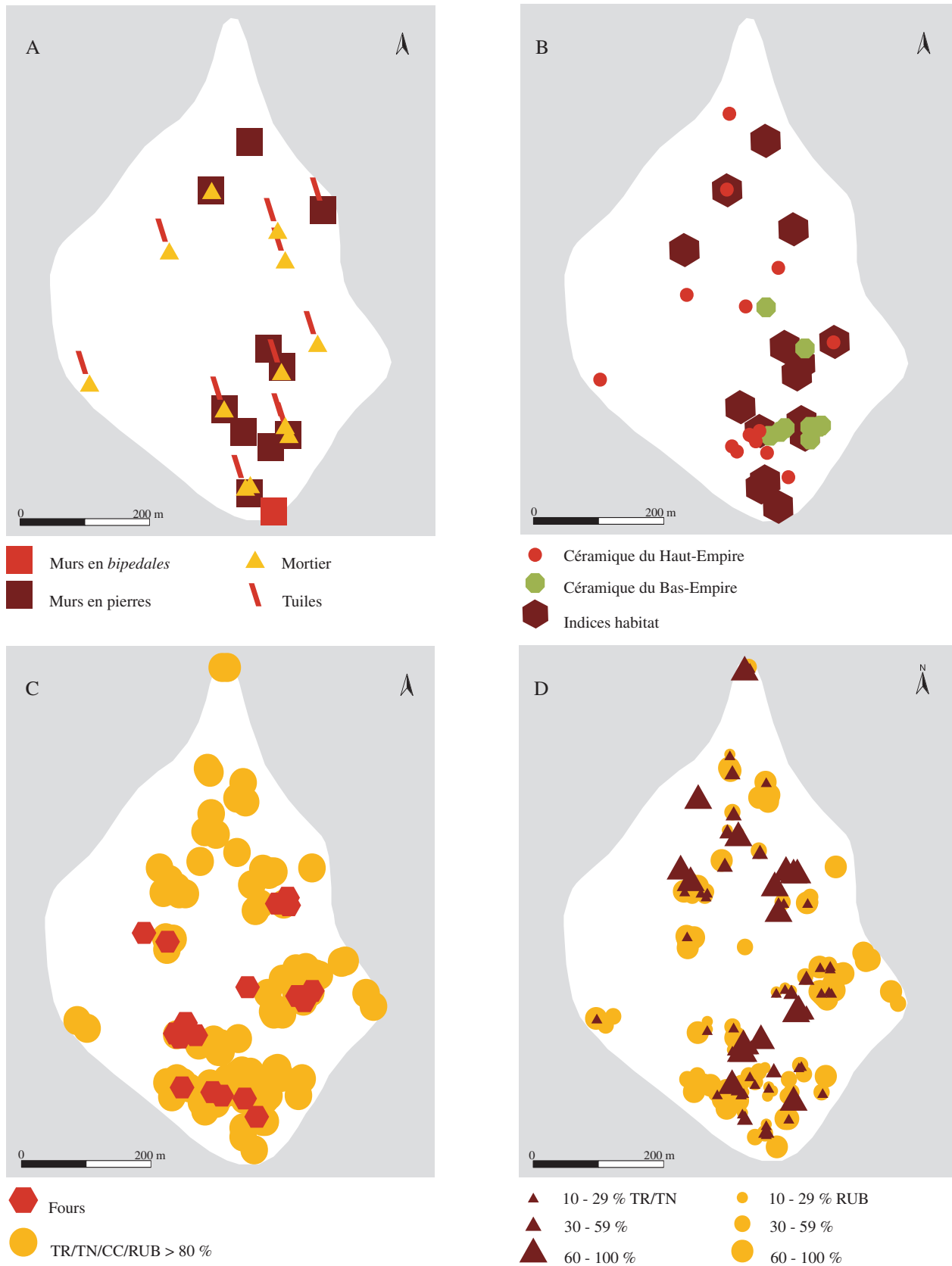


FIG. 16. — *Distribution des structures et du mobilier.*

A. Murs, concentrations de mortier et de tuiles ; B. Céramiques du Haut-Empire (TS, EN et MT) et du Bas-Empire (TS-AR Chenet 300, DSP, RUB-CRBL), et indices d'habitat ; C. Fours et productions locales ; D. Distribution de la céramique belge (TR/TN) et de la céramique rugueuse sombre (RUB).

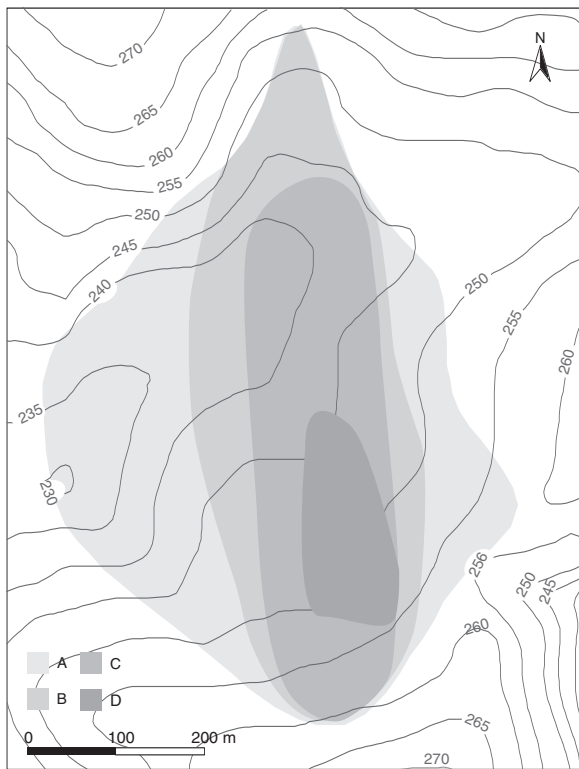


FIG. 17. — Synthèse sur l'occupation et le développement du site.

A. Extension maximale (II<sup>e</sup> s.); B. Productions TR/TN (I<sup>er</sup> s.); C. Indices d'habitat (I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s.); D. Réduction (IV<sup>e</sup> s.).

sombre est largement distribuée sur l'ensemble du site et montre la vitalité des ateliers durant le II<sup>e</sup> s. (fig. 16, D). Cette répartition n'occulte pas l'axe précédemment observé, mais déborde de celle de la céramique belge pour s'élargir sur 400 m au maximum.

## 9. CONCLUSION

Malgré la répartition et la taille aléatoires des gisements, nous pouvons proposer plusieurs hypothèses. De la répartition des murs et de la céramique belge du I<sup>er</sup> s. ressort une distribution allongée de plus de 700 m du nord au sud (fig. 17). On voudrait y restituer un axe de circulation le long duquel se seraient implantés l'habitat et les ateliers. Les activités céramiques se seraient développées vers l'est et l'ouest dans le courant du II<sup>e</sup> s. Des gisements écartés à cause de leur modestie complètent d'ailleurs la périphérie du site.

Au siècle suivant, l'occupation est plus difficile à caractériser, mais ne semble plus dominée par l'activité potière. Au IV<sup>e</sup> s., elle se réduit dans un secteur méridional. Concernant l'implantation de ces ateliers sur le site, l'absence d'une route importante fait certainement des ressources en argile le critère attractif principal, associé peut-être à des données cadastrales, terrains publics ou privés. La localisation du site dans une cuvette n'offre pas d'autres éléments déterminants (déclivité, exposition aux vents ou au soleil).

Si le travail des textiles et peut-être celui des alliages cuivreux existaient sur le site, ce sont bien les ateliers de potiers qui marquent l'occupation. Plusieurs potiers du I<sup>er</sup> s. signant leurs céramiques étaient déjà connus, pour avoir exporté leurs productions au loin, de la Bretagne à la Seine et au Rhin. Dans la limite des connaissances que l'on peut obtenir grâce aux prospections, on peut certainement classer ce groupement d'ateliers parmi les plus importants de la Marne, au même titre que l'atelier Saint-Remi à Reims (fig. 1). À côté de toute une série de petits ateliers ruraux (Avenay, Mourmelon, Thuisy, Sept-Saulx, etc.) localisés dans les vallées de la Vesle et de la Marne ou sur la Montagne de Reims, nous avons de très grands établissements comme celui-ci qui constituent à eux seuls de petites agglomérations spécialisées<sup>26</sup>.

*Mots-clés* : Champagne, Trépail, artisanat, habitat, céramique, Gaule romaine.

## Bibliographie

- AMANDRY, CHOSSENOT 1989 : M. AMANDRY, M. CHOSSENOT, D. GRICOURT, C. NOMINÉ, « Le site gallo-romain de Tours-sur-Marne, "Le Champ au Puits", "La Noue Morizet". Découvertes récentes », *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 82, 1989, p. 23-38.
- BALMELLE, en prép. : A. BALMELLE et alii, *Le site de la méditerranée, rue Rockefeller à Reims*, DFS, en préparation.
- BRULET, FELLER 2003 : M. FELLER et R. BRULET, « Recherches sur les ateliers de céramique gallo-romains en Argonne. 2. L'atelier d'Avocourt 3 », *Archaeologia Mosellana* 5, 2003.
- BRULET, MISONNE 2000 : R. BRULET, B. MISONNE, M. FELLER, « La terre sigillée tardive et ses dérivées dans le Nord de la Gaule », dans *Forschungen zur römischen Keramikindustrie. Produktions-, Rechts- und Distributionsstrukturen. Akten des*

26. — DERU 1999.

1. *Trierer Symposiums zur antiken Wirtschaftsgeschichte*, (*Trierer historische Forschungen*, 42), Mayence, 2000, p. 219-233.

**CHENET 1941** : G. CHENET, *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV<sup>e</sup> siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Mâcon, 1941, 194 p.

**CHOSSENOT 1994** : M. CHOSSENOT, « Contribution à l'étude de la céramique gallo-romaine du Haut-Empire en Champagne et plus particulièrement de la craquelée bleutée », dans *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux. Actes de la table ronde d'Arras 1993. Nord-Ouest Archéologie*, 6, 1994, p. 163-180.

**DERU 1996a** : X. DERU, *La céramique belge dans le Nord de la Gaule. Caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques*, (*Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université Catholique de Louvain*, 89), Louvain-la-Neuve, 1996.

**DERU 1996b** : X. DERU, « Les ateliers de céramique gallo-belge de Champillon et de Tours-sur-Marne (Marne) », *Revue du Nord*, t. 78, n° 318, 1996, p. 209-217.

**DERU 1999** : X. DERU, « Existe-t-il une spécificité de l'artisanat céramique en milieu rural? », dans *Actes du Colloque d'Erpeldange 1999. Artisanat et productions artisanales en milieu rural dans les provinces du nord-ouest de l'Empire romain*, (*Monographie Instrumentum*, 9), Montagnac, 1999, p. 97-103.

**DERU, GRASSET 1997** : X. DERU, L. GRASSET, « L'atelier de potiers gallo-romains du quartier Saint-Remi à Reims (Marne). I. Les productions », *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 90, 1997, p. 51-82.

**DEVROEY 1984** : J.-P. DEVROEY, *Le polyptyque et les listes de cens de l'abbaye de Saint-Remi de Reims (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles)*, (*Travaux de l'Académie nationale de Reims*, 163), Reims, 1984.

**FEUGÈRE 1985** : M. FEUGÈRE, *Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du V<sup>e</sup> siècle après J.-C.* (*Revue Archéologique de Narbonaise*, suppl. 12), Paris, 1985.

**GOSE 1950** : E. GOSE, *Gefäßtypen der römischen Keramik im Rheinland*, (*Beihefte der Bonner Jahrbücher*, 1), Kevelaer, 1950, 47 p., 61 pl.

**GROSLAMBERT 1993** : C. GROSLAMBERT, *Les ressources naturelles de la commune de Trépail (Marne)*, Mémoire de maîtrise, Université de Reims, 1993 (inédit).

**RIHA 1994** : E. RIHA, *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst*, vol. 2 : *Die Neufunde seit 1975*, (*Forsch. in Augst*, 18), Augst, 1994, 206 p., 6 fig., 51 pl.

**TYERS 2001** : P. TYERS, « Camulodunum type 262. Central Gaulish Coarse Ware in Iron Age Britain », dans *La céramique en Gaule et en Bretagne romaines : commerce, contacts et romanisation. Actes de la table ronde d'Arras 1998. Nord-Ouest Archéologie*, 12, 2001, p. 87-106.

N°	Z.	N°	M/T	X	Y	N°	Z.	N°	M/T	X	Y	N°	Z.	N°	M/T	X	Y
1	4/Y	2	T	733876	2459048	64	4/Y	31	T	733753	2458654	127	1/G	42	T	733789	2458435
2	4/Y	1	T	733883	2459048	65	4/Y	35	T	733650	2458526	128	1/G	45	T	733791	2458413
3	3/B	1	T	733852	2458917	66	4/Y	33	T	733655	2458523	129	1/G	43	T	733796	2458414
4	3/B	2	T	733852	2458898	67	4/Y	32	T	733661	2458519	130	1/G	44	T	733798	2458418
5	3/B	3	T	733855	2458895	68	4/Y	34	T	733665	2458515	131	1/G	58	T	733805	2458440
6	3/B	4	T	733857	2458893	69	4/Y	36	T	733676	2458528	132	1/G	60	T	733815	2458434
7	4/Y	4	T	733761	2458867	70	1/G	18	T	733892	2458549	133	1/G	57	T	733814	2458426
8	4/Y	3	T	733804	2458856	71	2/X	11	T	733913	2458573	134	1/G	34	T	733824	2458427
9	3/B	7	T	733908	2458878	72	2/X	10	T	733915	2458568	135	1/G	35	T	733827	2458425
10	3/B	5	T	733898	2458855	73	2/X	8	T	733923	2458564	136	1/G	33	T	733834	2458413
11	3/B	8.2	T	733913	2458858	74	2/X	9	T	733937	2458570	137	1/G	36	T	733842	2458405
12	3/B	6	T	733911	2458849	75	2/X	7	T	733946	2458566	138	1/G	38	T	733841	2458395
13	3/B	27	T	733858	2458832	76	2/X	15	T	733968	2458588	139	1/G	37	T	733848	2458393
14	3/B	26	T	733849	2458805	77	2/X	22	T	733989	2458603	140	1/G	32	T	733849	2458420
15	3/B	32	T	733865	2458800	78	2/X	23	M	734005	2458605	141	4/Y	21	T	733857	2458433
16	4/Y	24	T	733619	2458691	79	2/X	24	T	734005	2458600	142	1/G	30	T	733857	2458423
17	4/Y	25	T	733620	2458699	80	2/X	29	T	734016	2458599	143	1/G	49	T	733862	2458420
18	4/Y	26	T	733629	2458703	81	2/X	26	T	734023	2458601	144	1/G	50	T	733863	2458415
19	4/Y	22	T	733647	2458729	82	2/X	28	T	734020	2458594	145	1/G	54	T	733866	2458404
20	4/Y	23	T	733668	2458730	83	2/X	25	T	734028	2458598	146	1/G	51	T	733869	2458413
21	4/Y	17	T	733710	2458765	84	2/X	27	T	734026	2458593	147	1/G	52	T	733870	2458414
22	4/Y	11	T	733771	2458742	85	3/B	23	T	734056	2458624	148	1/G	53	T	733873	2458416
23	4/Y	6	T	733778	2458751	86	3/B	24	T	734067	2458614	149	1/G	61	T	733871	2458428
24	4/Y	15	T	733784	2458716	87	3/B	25	T	734061	2458612	150	1/G	22	T	733889	2458421
25	4/Y	9	T	733794	2458734	88	3/B	38	T	734099	2458566	151	1/G	9	T	733890	2458429
26	4/Y	5	T	733795	2458728	89	3/B	37	T	734110	2458547	152	1/G	10	T	733883	2458440
27	4/Y	16	T	733796	2458707	90	2/X	16	T	734011	2458578	153	1/G	8	T	733893	2458430
28	4/Y	7	T	733805	2458723	91	2/X	14	T	734013	2458569	154	1/G	7	T	733899	2458446
29	4/Y	10	T	733808	2458714	92	2/X	18	M	734003	2458567	155	1/G	6	T	733905	2458451
30	4/Y	12	T	733817	2458714	93	2/X	19	M	734006	2458564	156	1/G	20	T	733907	2458450
31	4/Y	14	T	733816	2458707	94	2/X	21	T	733992	2458566	157	1/G	17	T	733920	2458450
32	3/B	30	T	733845	2458756	95	2/X	31.3	T	733989	2458566	158	1/G	4	T	733944	2458454
33	3/B	29	M	733840	2458761	96	2/X	31.9	T	733992	2458564	159	1/G	2	T	733958	2458453
34	4/Y	30	T	733899	2458775	97	2/X	31.4	T	733994	2458563	160	1/G	1	T	733962	2458456
35	3/B	9	T	733948	2458798	98	2/X	20	T	733998	2458558	161	1/G	3	T	733966	2458442
36	3/B	14	T	733966	2458808	99	2/X	31.2	T	734001	2458554	162	1/G	29	M	734000	2458441
37	3/B	15	T	733978	2458821	100	2/X	2	T	733957	2458544	163	1/G	74	T	733993	2458416
38	3/B	34	T	734020	2458776	101	2/X	5	T	733968	2458536	164	1/G	5	T	733943	2458434
39	3/B	33	T	734014	2458752	102	2/X	1	T	733953	2458539	165	1/G	73	M	733940	2458423
40	3/B	35	T	734014	2458733	103	2/X	3	T	733956	2458535	166	1/G	14	T	733912	2458423
41	3/B	36	T	734027	2458729	104	2/X	4	T	733968	2458522	167	1/G	13	T	733918	2458418
42	3/B	16	T	733964	2458744	105	2/X	6	T	734030	2458494	168	1/G	12	T	733918	2458415
43	3/B	13	T	733956	2458745	106	1/G	68	T	733817	2458520	169	1/G	11	T	733910	2458414
44	3/B	12	T	733950	2458746	107	4/Y	37	T	733805	2458505	170	1/G	21	T	733909	2458409
45	3/B	11	T	733947	2458741	108	4/Y	38	T	733804	2458503	171	1/G	28	T	733947	2458416
46	3/B	10	T	733938	2458749	109	4/Y	39	T	733809	2458502	172	1/G	27	T	733942	2458409
47	3/B	31	T	733921	2458726	110	1/G	69	T	733818	2458508	173	1/G	26	M	733950	2458407
48	3/B	22	T	734026	2458695	111	1/G	71	M	733826	2458516	174	1/G	23	T	733930	2458391
49	3/B	18	T	733977	2458705	112	1/G	72	M	733826	2458509	175	1/G	24	T	733939	2458378
50	3/B	17	T	733976	2458698	113	1/G	70	T	733832	2458504	176	1/G	15	T	733926	2458385
51	3/B	19	T	733970	2458698	114	1/G	47	M	733839	2458489	177	1/G	25	M	733942	2458377
52	3/B	21	T	733961	2458702	115	1/G	66	T	733858	2458512	178	1/G	55	T	733872	2458385
53	3/B	20	T	733963	2458697	116	1/G	64	T	733861	2458498	179	1/G	56	T	733876	2458380
54	2/X	17	T	733934	2458697	117	1/G	65	T	733869	2458492	180	1/G	78	M	733908	2458367
55	2/X	13	T	733927	2458689	118	4/Y	19	T	733873	2458492	181	1/G	81	M	733900	2458363
56	2/X	12	T	733927	2458680	119	1/G	19	T	733887	2458511	182	1/G	80	M	733907	2458360
57	2/X	31.6	T	733903	2458646	120	1/G	16	T	733900	2458500	183	1/G	79	M	733908	2458354
58	2/X	31.7	T	733878	2458632	121	1/G	62	T	733884	2458484	184	1/G	82	M	733893	2458348
59	2/X	31.8	T	733874	2458634	122	1/G	63	T	733873	2458480	185	1/G	77	M	733908	2458344
60	4/Y	27	T	733798	2458646	123	1/G	31	T	733869	2458481	186	1/G	76	M	733923	2458343
61	4/Y	13	T	733790	2458632	124	4/Y	20	T	733867	2458481	187	1/G	75	T	733924	2458335
62	4/Y	29	T	733789	2458642	125	1/G	39	T	733856	2458478						
63	4/Y	28	T	733787	2458649	126	1/G	40	T	733859	2458474						

Tableau 7. — Numérotation des gisements (fig. 2), zone et numérotation du terrain, lever au tachéomètre (T) ou manuel (M), coordonnées Lambert.